



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Centre de crise et d'accompagnement
non mandaté pour adolescents

Projet Éducatif Particulier agréé et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles



SOMMAIRE

Édito du Directeur	. 4
Missions et services	. 6
Qui sont-ils ?	. 8
Le constat du coordo	. 12
La minute psy	. 14
Pôle autonomie Perspektiv'	. 16
Panel : les jeunes et l'autonomie	. 19
Café cartons	. 20
Projet @utonomie numérique	. 22
Activités thérapeutiques	. 23
Parole d'éduc : je fais la nuit	. 28
Collaboration à la belge	. 30
Étude : l'impact du Covid	. 32
Projet partenaire : Macadam	. 33
Formations	. 34
Remerciements	. 38



LE MOT DU DIRECTEUR

ERIC FAIRIER

Directeur du service Abaka

Dresser le bilan de l'année 2021, ne fut pas chose simple. Une année supplémentaire rythmée au fil des mois par l'arrivée de nouveaux variants, de confinements déguisés et d'applications de mesures sanitaires plus ou moins cohérentes et restrictives. Face à l'accumulation de tous ces paramètres, il fallut garder un certain sang froid pour ne pas céder à la panique et faire les choix les plus opportuns au bénéfice des jeunes passant par notre service. Afin de ne pas plier sous le poids de ce climat anxieux, l'équipe d'Abaka s'est efforcée de garder un cap vers des perspectives plus joyeuses, se raccrochant à un retour à la normale inéluctable, tout en anticipant ce retour à nos libertés dans les conditions les plus favorables.

Dans ces temps troublés, il fallut redoubler d'efforts face aux nombreuses difficultés liées à la situation, des quarantaines à observer, une équipe sous pression face aux demandes trop nombreuses, le dispositif de l'Aide à la jeunesse désarticulé et saturé créant ainsi une certaine tension dans les interactions institutionnelles. Nous avons reçu plus de 300 demandes de jeunes vivant des situations d'isolement so-

cial, de rupture de liens avec leurs familles, et/ou en souffrance psychique, n'ayant plus accès aux personnes et services compétents.

C'est pour cela que 2021 fut une année de latence, marquée par un manque cruel de perspectives tout en gérant les conséquences de ces confinements et quarantaines à répétition. Les problématiques les plus souvent rencontrées étaient la souffrance psychologique chez les jeunes. Scotchés à leur ordinateur ou leur GSM, pour eux, la vie n'est plus à vivre dehors mais bien devant leurs écrans. Toutes ces directives et adaptations aux conduites à tenir ont marqué les jeunes au point de leur faire perdre leurs repères sociaux. L'école devient la sortie de la semaine quand elle existe encore. Scolarité en visio, cours à télécharger, toutes activités extérieures proscrites, leur quotidien devient étouffant à l'intérieur. Cette souffrance s'est donc immiscée dans notre quotidien institutionnel, au point d'en devenir la difficulté majeure partagée par l'ensemble des jeunes et en particulier des jeunes filles. D'ailleurs, chiffres à l'appui, les jeunes filles ont été plus nombreuses à franchir notre porte cette année, en lien avec l'actualité sociétale où elles se libèrent de l'étouffement et du mal-être qu'elles vivent.

Face à ce constat, nous avons alors intensifié la mise en place d'activités thérapeutiques, pour permettre aux jeunes de s'extraire de cette réa-

lité (trop) pesante. Mégane, notre ancienne stagiaire, est venue animer des ateliers d'art-thérapie de façon régulière afin d'épauler l'équipe éducative. Des séances d'hippothérapie ont aussi repris place dans notre quotidien, permettant d'allier la découverte de l'équidé et les bienfaits d'en prendre soin. De nouveaux ateliers ont vu le jour grâce aux aptitudes créatives des membres de l'équipe, c'est ainsi que des ateliers d'impro, et de danse-thérapie ont pu être proposés aux jeunes sous forme d'espace d'expression de soi. Les ateliers «Palettes» ont vu le jour afin de renouveler notre mobilier extérieur ainsi que la mise en place de promenades régulières dans les parcs. Ces moments nécessaires au bien-être des jeunes et des travailleurs leur ont permis de se ressourcer dans ce contexte de crise sanitaire.

En matière d'accueil, nous noterons un retour à la normale du nombre de jeunes en hébergement en comparaison à l'année 2020-Covid où le nombre de jeunes accueillis avait explosé. Ce retour s'explique par des séjours plus longs et multiples et des accompagnements qui tardent à trouver une solution pérenne où le jeune se retrouve littéralement en attente au sein du service. La proportion des 18-22 ans est fortement en hausse au vu des difficultés à trouver un logement sur Bruxelles et à réunir les conditions financières suffisantes pour y accéder. Cette année de transition en phase avec cette pause de la société, nous a permis de prendre le temps de réfléchir sur nos pratiques quotidiennes afin de faire le point sur l'adéquation de notre offre de service et l'environnement changeant que vivent les jeunes : s'ajuster, encore une fois, ne pas rester sur ses acquis, réfléchir aux nouveaux enjeux qui traversent le secteur pour mettre à disposition de nouveaux supports éducatifs, ou dispositifs d'accompagnement.

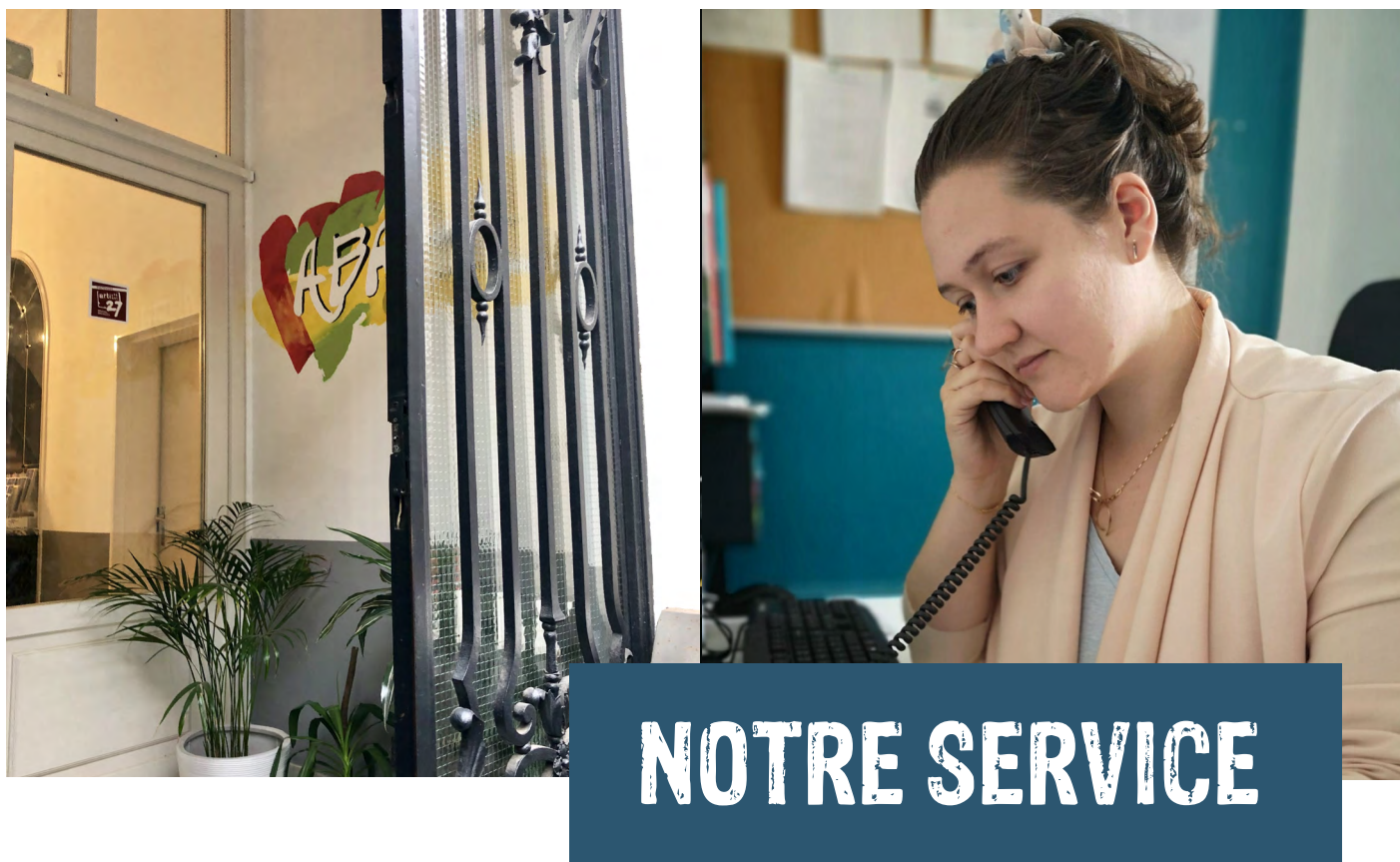
C'est ainsi que 2021 fut une année de préparation de projets porteurs de sens pour l'équipe d'Abaka et ses bénéficiaires, dans une visée de lutte contre le sans-abrisme des jeunes passant par le mal-logement ou le sans logement. C'est

donc avec une grande fierté, que je vous annonce le lancement de deux projets à travers lesquels notre savoir et notre pratique furent mis à contribution.

Le premier appelé « Maison de la démocratie » a débuté il y a 4 ans et est le fruit d'une longue collaboration avec un propriétaire associatif et une Agence Immobilière Sociale. Il s'agit d'un projet d'habitat solidaire qui s'adresse à des jeunes qui, à l'aube de leur majorité, se retrouvent seuls et sans ressources face au difficile accès au logement bruxellois. Ce nouveau pôle qui s'inscrit dans la suite logique de notre accompagnement, viendra étoffer nos possibilités de prise en charge tout en s'inscrivant dans la même philosophie de travail.

Le second est l'asbl Macadam, qui a ouvert ses portes en juillet 2021 dans ce contexte particulier, avec à sa tête la dynamique Emilie Scheen. L'inauguration de ce nouveau dispositif de lutte contre le sans-abrisme jeune s'est déroulée en novembre 2021, en compagnie de la ministre de l'Aide à la jeunesse, Mme Valérie Glatiny, et le ministre bruxellois de la Santé, Mr Alain Maron, qui soutiennent ce projet innovant à la croisée des secteurs. Après avoir contribué à sa mise sur pied, Abaka reste partie prenante de ce projet en participant à des permanences régulières au sein du service afin de prêter main forte à l'équipe de Macadam mais aussi d'offrir nos compétences aux jeunes qui fréquentent ce service.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, je tiens à remercier tous les membres de l'équipe pour l'immense travail réalisé tout au long de l'année. Je salue l'effort déployé à la contribution et à la participation de ces nouveaux projets. En 2021, le travail d'accueil et d'accompagnement d'Abaka a permis à plus de 125 jeunes et leur famille d'être accompagnés dans leurs difficultés.



NOTRE SERVICE

Abaka est un centre de crise et d'accompagnement pour adolescents. Nous offrons un accueil et une écoute 24h/24, 7 jours/7, à des jeunes de 12 à 22 ans en situation de crise familiale et institutionnelle. En parallèle, nous proposons également un accompagnement socio-éducatif pour les adolescents et leur famille. La spécificité du centre est de travailler uniquement à la demande du jeune avec la collaboration de sa famille, hors mandat judiciaire et administratif.

Selon son âge, ses besoins et ses demandes, nous proposons une aide personnalisée au jeune et sa famille. Celle-ci prend la forme de rencontres et d'entretiens individuels et familiaux. Nous pouvons alors proposer un hébergement à court terme de 7 jours renouvelable une fois pour permettre au jeune de s'apaiser et travailler une remise en lien avec son réseau.

L'accompagnement des familles se fait à travers des moments de rencontres qui se dessinent sous forme de guidances éducatives ou de médiations familiales. Nous jouons le rôle d'interface entre le jeune et sa famille ou son réseau proche, afin que chacun puisse exprimer le mal être ressenti et ses attentes lors de la crise.

Une particularité de notre service est de proposer un accueil inconditionnel (sans conditions d'admission) et un accompagnement psychosocial sans limite dans le temps. L'autre originalité est d'offrir un accompagnement dit « itératif », qui apporte une permanence dans le lien et dans la relation en étant rythmé par des discontinuités. Le but étant de rester présents et témoins du parcours des jeunes avec finesse et respect, et ce de manière singulière avec chacun. Cet accompagnement se poursuit également après leur majorité (18-22 ans) et consiste alors essentiellement en des démarches d'ordre administratif et juridique pour leur permettre d'accéder à leurs droits.



Accueil
Écoute
Apaisement



Accompagnement
dans les démarches



Travail Famille
Médiation

2021 EN 5 CHIFFRES

368

jeunes ont fait appel
à notre service

125

jeunes accompagnés
par notre équipe

782

heures d'entretien
avec les jeunes et leur famille

89

jeunes hébergés
d'une nuit à quelques semaines

1025

nuitées

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

En 2021, notre service reposait sur une équipe polyvalente de 16 travailleurs répartis sur 13,5 équivalents temps plein constituée notamment d'éducateurs, d'une assistante sociale et d'une psychologue.

Nayara Pereira Da Silva,
technicienne de surface

Omar Aït Messaoud, éducateur

Barbara Campano, secrétaire

Alexandre De Mets, éducateur

Yann Descendre, coordinateur

Élodie Duquesne, éducatrice

Eric Fairier, directeur

Jérôme Féaux, éducateur

Damien Firket, éducateur

Adonaï Jarrin, éducateur

Sofiane Moumène, éducateur

Oscar Mpoyi Tchimwanga, éducateur

Annelise Reiter, psychologue

Élisa Riffaud, chargée de communication

Brenda Tafou, éducatrice

Elise Verbruggen, assistante sociale

QUI SONT-ILS ?

DOMICILIATION & LIEU DE VIE

En 2021, près d'**1 jeune sur 2** qui s'est adressé à notre service **était domicilié à Bruxelles (49%)**. Une proportion similaire était domiciliée en province (48%). Enfin, 4 jeunes avaient le statut juridique de Mineur Étranger Non Accompagné.

Au travers de ce graphique, on distingue **deux lieux de vie habituels principaux**, c'est le lieu où logeait le jeune lors de sa demande. **La moitié des jeunes (51%) déclaraient vivre avec leur famille, 25% dans une institution de l'Aide à la jeunesse ou en internat et 9% en maison d'accueil, en squat ou à la rue.**

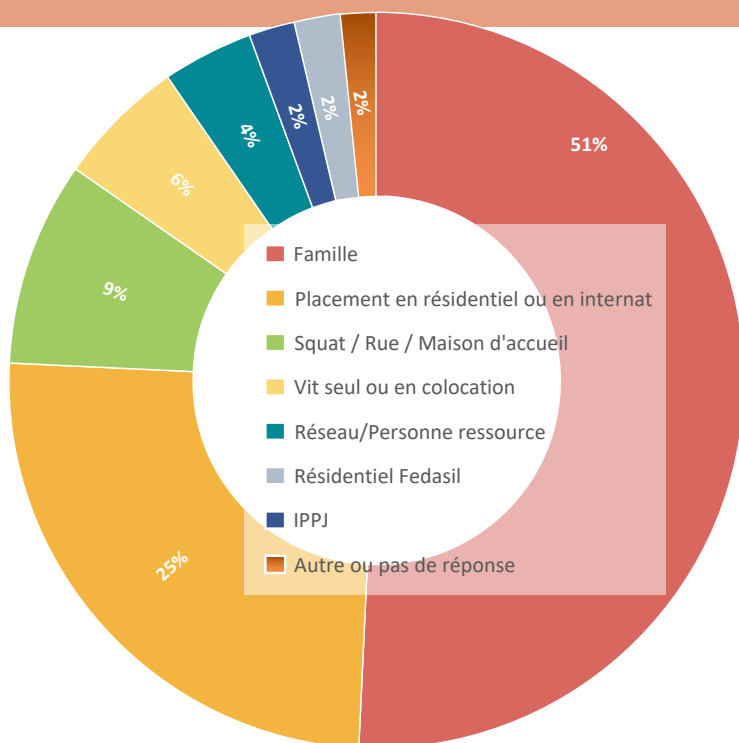
GENRE ET ÂGE



Parmi les 125 jeunes accompagnés par Abaka au cours de l'année, 50% s'identifiaient de genre féminin, 48% masculin et 2% non-binaire. Enfin, 80% d'entre eux avaient entre 12 et moins de 18 ans et 20% avaient entre 18 ans à 22 ans.

DOSSIER ADMINISTRATIF

Au moment de leur première demande chez Abaka, 68% des jeunes avaient un dossier ouvert dans une administration. Parmi eux, 56% avaient un dossier ouvert auprès d'une instance mandante (SAJ, SPJ, Tribunal de la jeunesse). Et enfin, 12 % émargeaient au CPAS. Une augmentation de plus de 50% qui s'explique par l'accroissement de la fréquentation de notre service par un public majeur. Notons qu'un jeune peut avoir un dossier ouvert dans certaines administrations simultanément.



SCOLARITÉ

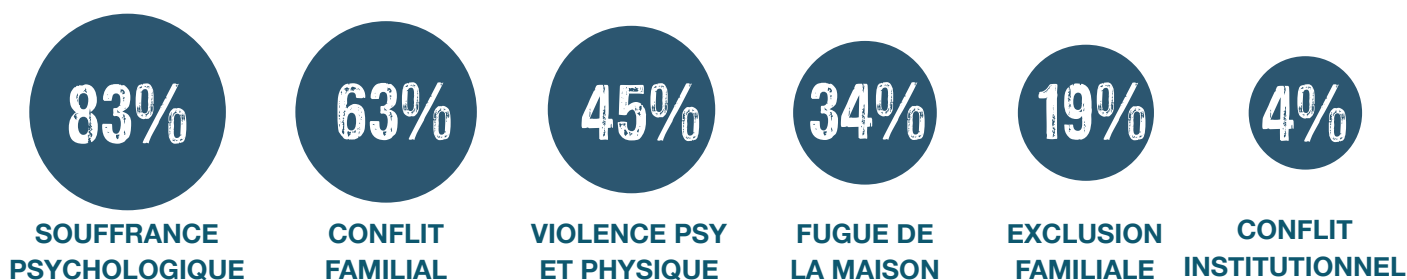
Parmi les 125 jeunes suivis par Abaka, **la majorité (83%) étaient inscrits dans une école au moment de leur première demande.** Parmi eux, près des trois-quarts avaient une scolarité régulière (70%) ou étaient en décrochage scolaire (7%).

Avec les nouvelles modalités de fréquentation aux cours notamment le distanciel qui implique peu de présence obligatoire, **l'équipe constate une diminution du nombre d'élèves en décrochage scolaire.** Découvrez @autonomie numérique, le projet de réduction de la fracture numérique d'Abaka en page 22 de ce rapport d'activité.

COMMENT NOUS TROUVENT-ILS ?

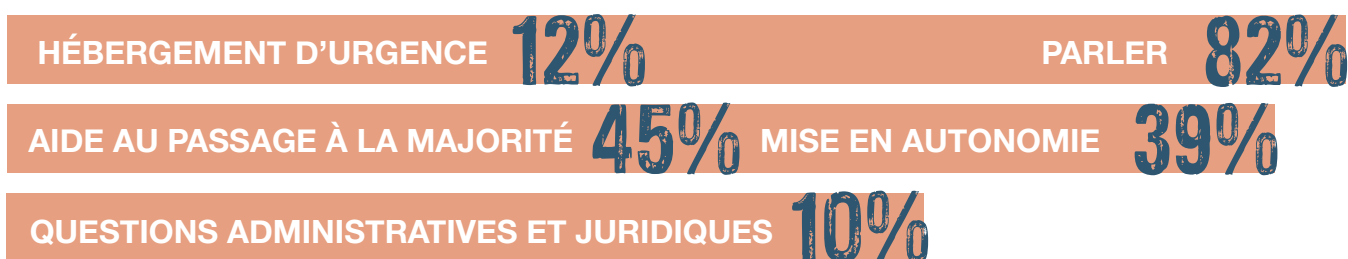
Conséquence alarmante de la fragilisation de la santé mentale des jeunes, les services de pédopsychiatrie (service de psychiatrie Brustar et équipes mobiles) sont devenus notre principal envoyeur (25%), une proportion égale aux jeunes orientés par une instance mandatée (SPJ, SAJ et Tribunal de la jeunesse). En parallèle, on constate que 19% des jeunes s'adressant à notre service ont été orientés par leur réseau (famille ou personne ressource), 9% par une AMO et 5% par un service mandaté agréé. Enfin, 12% n'avaient pas d'intermédiaire.

DEMANDE DE SOUTIEN DES JEUNES DANS LE CADRE DE ...



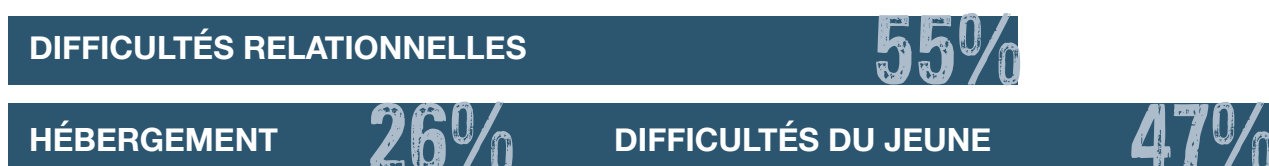
Dans la continuité de l'année précédente, nous avons constaté en 2021 une progression alarmante de la souffrance psychologique chez les jeunes accompagnés par notre équipe. Elle se traduit par une augmentation importante de jeunes qui ont vécu une ou plusieurs hospitalisations en unité pédopsychiatrique au cours de l'année. Un phénomène qui ne semble pas se limiter aux jeunes qui fréquentent Abaka. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 12 de ce rapport d'activité.

DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES DES JEUNES



Sans surprise, la demande la plus importante des jeunes reste de parler et d'être soutenu dans sa souffrance psychologique. On observe également un accroissement des demandes concernant le passage à la majorité. Une demande grandissante depuis plusieurs années, qui s'explique par la difficulté d'accès au logement des jeunes émergeant à l'aide sociale et le manque de services compétents pour les aider après la majorité.

DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES DE LA FAMILLE



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

RACONTÉS PAR NOTRE ÉQUIPE ÉDUCATIVE.

L'accueil des jeunes et l'accompagnement que nous leur proposons sont deux axes de travail majeurs dans notre pratique de terrain. Un accueil de qualité permet la création d'un lien de confiance avec le jeune. Un accompagnement adapté à sa réalité entretient et renforce ce même lien. Voici quelques exemples concrets de différents types d'accompagnements proposés par notre service et racontés par nos intervenants.

Témoignages recueillis par Alexandre De Mets, éducateur.

Mathilde, 17 ans

« En préparation d'un projet d'autonomie après un long travail familial. »

Une soirée calme chez Abaka, Mathilde* sonne à notre porte en rentrant de son job étudiant. Elle ne souhaite pas rentrer chez elle. En quelques années, la situation dans sa famille s'est dégradée et les conflits sont de plus en plus violents. La jeune se sent rejetée à la maison et demande notre aide. Elle entre en hébergement et nous entamons un travail avec la famille. Celle-ci souhaite le retour de Mathilde à la maison, en vain. La maman est impuissante, le papa ne collabore pas. La jeune quant à elle, veut baisser les bras. Après son séjour de crise au sein de notre service, elle entre en internat. Elle continue à nous solliciter régulièrement : besoin de parler, de déposer sa colère. L'internat ne lui convient pas et Mathilde revient faire un séjour de crise chez Abaka. Nous intensifions alors le travail familial. L'objectif étant que la jeune renoue les liens avec sa sœur qui vit seule. Aujourd'hui Mathilde vit chez celle-ci et reparle avec sa maman. Elle est actuellement en préparation d'un projet en autonomie auprès de notre service.

Patrice, 14 ans

« S'épanouit en internat et en famille d'accueil après le décès de sa maman. »

Patrice* est arrivé en Belgique à l'âge de 11 ans en provenance d'Afrique de l'Ouest. Quelques temps plus tard, sa maman décède et il doit vivre avec le compagnon de celle-ci. Très vite, la relation entre eux se détériore et Patrice a besoin de prendre de la distance. Il nous sollicite.

Ce jeune passe plusieurs semaines en hébergement dans notre service en raison de la pandémie. Il a besoin qu'on prenne soin de lui. Patrice a du mal à faire confiance, mais au cours de son séjour les liens se créent au travers des différentes activités prétextes, telles que la préparation des repas, la musique ou le sport.

Pendant ce temps, notre équipe investigate et cherche des solutions. De son côté, le jeune est preneur de toutes les opportunités qui n'impliquent pas un retour chez l'ancien compagnon de sa mère. Après un long travail avec notre service, Patrice semble aujourd'hui s'épanouir. Il est en internat et passe les week-ends dans sa nouvelle famille d'accueil. Il s'y sent bien et nous rend régulièrement visite.

Tom, 18 ans

« À tout juste 18 ans, Tom emménage dans son logement autonome dans le cadre d'un projet d'autonomie. »

Lorsque Tom* a passé les portes de notre institution pour la première fois, nous n'imaginions pas qu'il serait l'un des premiers bénéficiaires du premier dispositif de notre pôle autonomie. Et pourtant nous y sommes : ses parents participent activement à son entrée dans le logement, les démarches administratives sont lancées et Tom a reçu ses clés.

Ce jeune est venu frapper à notre porte car la relation avec ses parents était très compliquée. Il avait besoin de parler, de souffler, de s'apaiser. Au fil de son séjour chez nous, l'équipe a découvert un jeune déterminé, suivant sa voie et s'affirmant tel qu'il est.

Après ce séjour, Tom est retourné chez ses parents. Mais il s'y sentait incompris ce qui génère des conflits. Pour prendre un peu de distance, il continuait à venir régulièrement chez Abaka pour participer à des activités, telles que l'art-thérapie, les ateliers @utonomie numérique et le théâtre d'improvisation. En parallèle, l'équipe organisait différentes rencontres avec ses parents.

Malgré l'investissement du jeune et de ses parents dans le travail familial, le dialogue entre eux restait compliqué et la famille était à bout de souffle. La cohabitation n'était plus une option. C'est là que l'opportunité d'intégrer notre projet d'autonomie a émergé. Après plusieurs mois mettant au travail le jeune, sa famille et l'équipe d'Abaka, Tom est entré dans notre centre pour y réaliser un séjour de semi-autonomie.

À l'heure où nous écrivons ce rapport d'activité, Tom bénéficie de notre accompagnement vers l'autonomie et vient d'emménager dans un de nos dispositifs.

En savoir plus sur notre accompagnement vers l'autonomie ? Rendez-vous en page 16 de ce rapport d'activité.

Karim, 17 ans

« Mena : de l'IPPJ à la reprise des cours. »

Lorsque notre équipe a rencontré Karim*, il sortait d'IPPJ et ne savait pas où aller. Ses compagnons d'exil s'étaient installés dans un pays voisin à la Belgique et le jeune Mineur Étranger Non Accompagné (Mena) nous a sollicité afin de l'aider à les rejoindre. Quelques jours plus tard, baluchon sur le dos, nous l'accompagnons à la gare. Surpris par notre accueil, il nous dit envisager de revenir nous voir.

Après quelques mois, Karim nous contacte : il désire travailler avec nous et si possible, s'installer en Belgique. Ce jeune plein de ressources revient alors dans notre centre et, malgré la barrière de la langue, se met au travail : démarches administratives, travail d'introspection,...

Après ce deuxième séjour chez Abaka, nous l'orientons vers un grand centre pour Mena. Mais ça ne se passe pas bien : il n'y trouve pas sa place. Karim a besoin de plus de proximité avec les intervenants, de plus de sérénité et d'un environnement à échelle humaine. Il refait un séjour dans notre institution. Ce jeune se remet au travail, participe à l'activité « Palettes », améliore son français jour après jour.

Quelques temps plus tard et avec notre aide, Karim intègre un petit centre à l'extérieur de Bruxelles, s'inscrit dans une école en alternance et travaille en cuisine dans un restaurant.

LE CONSTAT DU COORDO

ABAKA, UN LIEU THÉRAPEUTIQUE.

Par Yann Descendre, coordinateur.

En 2021, nous avons observé au sein de notre public une augmentation importante de jeunes qui ont vécu une ou plusieurs hospitalisations en unité pédopsychiatrique au cours de l'année. Ce phénomène, pour le moins interpellant, ne semble pas se limiter aux jeunes qui fréquentent Abaka. En effet, plusieurs articles dans la presse nationale évoquent la saturation des services pédopsychiatriques et son corollaire : le tri des patients.

L'accompagnement d'un jeune qui présente des troubles psychiques n'est pas hors de notre champ de compétences. Cependant, lorsque les symptômes de la souffrance d'un jeune représentent un risque pour son intégrité physique et psychique ou celles des autres, l'accompagnement devient fort périlleux. Lorsque ces symptômes deviennent trop inquiétants, une hospitalisation doit être envisagée.

Les jeunes pris en charge par différents secteurs représentent une part non négligeable de notre public. Cette année, plusieurs services de pédopsychiatrie ont fait appel à Abaka avec la demande suivante : « nous avons un jeune qui est actuellement hospitalisé dans notre service et nous pensons que sa place n'est pas ici, pouvez-vous l'héberger ? ». Nos interlocuteurs décrivent alors le phénomène suivant : un jeune hospitalisé en raison d'une importante souffrance psychique commence à s'automutiler, à avoir des pensées suicidaires alors que ce n'était pas le cas avant son hospitalisation. Les professionnels de la santé mentale expliquent que ce type de comportement peut



s'acquérir par apprentissage ou imitation auprès des autres jeunes hospitalisés qui adoptent déjà ce type de pratique morbide. Le témoignage de certains jeunes que nous accompagnons corrobore cette explication comme l'illustre Nathalie* 14 ans : « Avant mon hospitalisation je ne me scarifiais pas, je ne savais pas ce que c'était. À l'hôpital j'ai rencontré des gens qui m'ont appris comment faire et maintenant je n'arrive pas à arrêter de faire ça ».

Qu'en est-il lorsque le symptôme d'une souffrance psychique est un comportement dérangeant ? Nous soutenons que les jeunes dits difficiles, qui peuvent adopter des comportements exaspérants pour les équipes qui les encadrent, ont toute leur place dans le secteur de l'Aide à la jeunesse et donc aussi à Abaka tant qu'ils ne représentent pas un danger pour eux-mêmes et pour les autres. Il s'agit ici d'une position éthique et militante de notre service. Malheureusement, à propos des jeunes placés dans les institutions de l'Aide à la jeunesse que nous accompagnons, nous constatons trop fréquemment des hospitalisations dans des unités pédopsychiatriques au motif d'être « ingérable » ou d'avoir un comportement problématique dans le milieu de placement. Il ne s'agit plus alors de protéger le jeune de lui-même et de protéger son entourage mais plutôt de psychiatriser un problème comportemental : « Certains travailleurs sociaux dénoncent ainsi, à l'instar des professionnels de la santé, une tendance à la « psychiatrisation des problèmes sociaux » avec le renvoi pur et simple des situations « complexes » sur la psychiatrie, ce qui pourrait être perçu comme une facilité au risque de stigmatiser et d'invisibiliser encore davantage » (Juliette Baronnet et al., 2015). Le jeune dit « difficile » porte alors l'étiquette de « fou ».

* Tous les prénoms ont été modifiés.

Dans notre pratique, le travail avec la famille représente la clé de voute de l'accompagnement que nous proposons à un jeune en situation de crise. Il peut arriver qu'un système familial soit bloqué : la parole ne circule plus et les rôles sont figés. Apparaît alors le symptôme providentiel qui est porté par l'un des membres de la famille : « Il exprime des idées suicidaires, manifeste des angoisses violentes ou des plaintes somatiques, abuse de l'alcool, se montre agressif, violent. Il tient des propos délirants, menaçants ou tout simplement bizarres » (De Clercq, 1997). Le porteur du symptôme providentiel transgresse donc les normes et les usages. Dans une situation de crise familiale, les jeunes que nous hébergeons chez Abaka sont bien souvent ceux qui portent le symptôme providentiel au sein de leur famille.

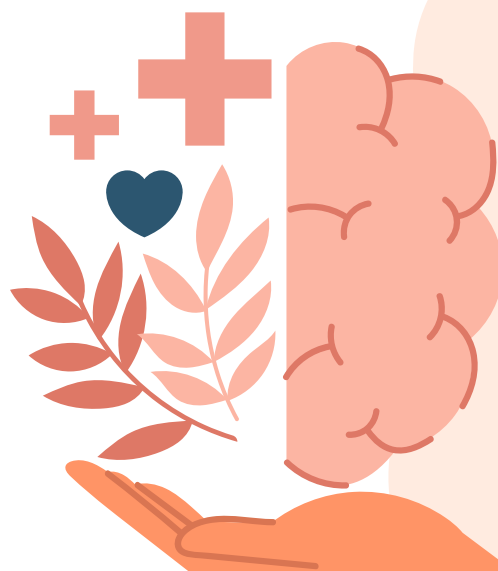
Ainsi, certains parents que nous rencontrons déclarent : « Mon fils est un drogué, il fume des joints toute la journée, il doit voir un psychiatre pour se faire soigner. » ou encore : « Ma fille se mutile les bras, elle a fait plusieurs tentatives de suicide, elle a un gros problème psychologique, sa place est dans un hôpital psychiatrique. » Nous faisons alors l'hypothèse que le jeune en question porte le symptôme providentiel d'un fonctionnement familial sclérosé. La volonté de placer son enfant en psychiatrie peut être, selon notre interprétation, un moyen pour les parents de s'exclure de la problématique familiale : le jeune devient alors le problème. Notre expérience, nous amène à soutenir qu'il s'agit d'une simplification de ce qui pose problème en famille. Notre tâche consiste alors à appréhender la complexité de la dynamique familiale, à tenir compte de la subjectivité de chacun afin de donner des clés de compréhension aux différents membres de la famille.

Depuis le début de la pandémie, nous avons observé que certains jeunes que nous accompagnons avaient passé plus de temps dans des services de pédopsychiatrie qu'en famille. Ce phénomène nous inquiète fortement puisque pour ces jeunes l'hôpital devient leur milieu de vie habituel. Par exemple, Eliane*, 13 ans, nous explique :

« cette année, j'ai passé huit mois en psychiatrie dans trois services différents et le reste à la maison ». Hébergée au sein de notre service, cette jeune montre des signes d'une importante souffrance psychique, cependant à aucun moment notre équipe n'a remis en question la compétence que nous avons à la prendre en charge.

Dans une carte blanche publiée par le quotidien « La Libre » Aurélie Georges, psychologue aux Cliniques Saint-Pierre d'Ottignies, plaide pour la création de lieux alternatifs à la psychiatrie pour les adolescents : « Des solutions alternatives d'hébergement devraient aussi être offertes aux jeunes, en dehors d'une réponse pédopsychiatrique. Les familles ne peuvent pas non plus assumer seules la souffrance de leur adolescent. Les parents sont démunis face à la détresse de leur enfant ».

En tant que service de crise non mandaté de l'Aide à la jeunesse, nous rejoignons la position d'Aurélie Georges et soulignons l'importance de pouvoir offrir aux jeunes en souffrance psychique des lieux de vie alternatifs à la psychiatrie. Au travers de notre offre d'hébergement et des différentes activités liées au quotidien ou encore à la vie culturelle bruxelloise, nous revendiquons la nécessité d'offrir aux jeunes des moments thérapeutiques. Ainsi, chez Abaka, la rencontre se fait en cuisinant, en jardinant, en chantant, en dessinant, en jouant, en rigolant, en pleurant, en rouspétant et même en criant. Ces moments créateurs de liens, associés au travail familial font d'Abaka un lieu thérapeutique.



LA MINUTE PSY

VICTIMES ET HÉROÏNES : L'ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTES CHEZ ABAKA.

Par Annelise Reiter, psychologue.

Dans toute rencontre humaine nous partons de nos représentations. Ces représentations vont avoir de l'influence sur nos échanges, nos attitudes. La rencontre entre une adolescente et un travailleur social n'échappe pas à cette règle. Dès lors, il semble nécessaire, en tant que professionnel, de réfléchir aux représentations que nous avons de la femme (en fonction de notre histoire familiale, de notre culture, de nos valeurs, etc.) afin de ne pas projeter sur l'autre des attentes, des peurs, des intentions qui sont les nôtres.

De même, il est tout aussi important de s'interroger sur la représentation que la jeune a du statut de la femme, d'autant plus, avec notre public adolescent, en pleine construction identitaire. Ainsi, par exemple, lors d'un échange avec une jeune femme victime d'une agression sexuelle, celle-ci a pris conscience que depuis toujours elle considère les femmes comme étant plus faibles que les hommes. Cette jeune femme s'est donc construite sur cette croyance.

Dans ce texte, nous souhaitons mettre en lumière les principales problématiques observées chez les jeunes filles accompagnées par notre service ainsi que la complexité du travail réalisé par notre équipe à leurs côtés.

Qu'on soit un homme ou une femme, la femme est encore souvent associée au statut de victime ou de séductrice. Ainsi, l'équipe s'interroge régulièrement sur la façon la plus juste d'aborder avec les jeunes filles leur manière de s'habiller lorsque celle-ci peut sembler trop dénudée et provocante. Difficile de savoir où se situe la limite de nos interventions. D'un point de vue éducatif, nous amenons les jeunes filles à prendre conscience des réactions qu'elles peuvent susciter, de l'adéquation avec la météo du jour, etc. Notre travail consiste également à réfléchir avec les jeunes filles sur leurs motivations à porter telle tenue vestimentaire. Ainsi, pour Mia (17 ans), c'est une façon de s'affranchir des valeurs familiales.

L'accompagnement des jeunes filles chez Abaka questionne également le droit à « l'autonomie corporelle » de ces dernières. L'autonomie corporelle étant comprise comme la possibilité de prendre ses propres décisions concernant les questions de santé et de contraception et le choix d'avoir ou non des relations sexuelles. L'autonomie corporelle est le fondement même des autres droits humains.

Le non-respect de ce droit est parfois la première cause de conflit (voire de rupture) avec la famille. En effet, certains parents veulent imposer leurs choix à leur fille (projet de mariage, non-respect de l'intimité de la jeune, surveillance de ses relations intimes, etc.).

Dans le travail avec les familles, nous devons prendre en compte la notion d'autorité parentale, mais aussi de responsabilité parentale, en rappelant le rôle protecteur attendu de la part des parents. En effet, certains pa-

La question du genre

Chez Abaka, nous recevons des jeunes pour qui l'identité de genre se distingue du sexe de naissance. Plutôt que de se définir en tant que garçon/homme ou fille/femme, certains jeunes vont choisir de se placer sur un continuum, tantôt plutôt du côté féminin ou masculin. En tant qu'intervenants sociaux, nous avons dû mettre à jour notre vocabulaire sur les questions de genre et bien entendu adapter nos pratiques. Les réflexions en équipe et le travail avec ces jeunes fut très enrichissant d'un point de vue clinique et humain.

rents peuvent être dans un discours culpabilisant par rapport à leur fille. Nous les amenons à reprendre une place d'adultes auprès de leur adolescente en les conscientisant sur le fait que la minorité constitue un facteur de vulnérabilité. Rappelons à ce sujet que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant admet les capacités d'évolution des enfants à l'approche de l'âge adulte, et appelle à leur proposer une information, un conseil et des soins de santé leur permettant d'être autonomes et de participer pleinement aux choix qui concernent leur corps et leur avenir.

Chez Abaka, nous sommes régulièrement témoins de la violence intra et extra-familiale faite aux adolescentes (violences physiques, sexuelles, psychologiques, etc.). Beaucoup de jeunes filles se retrouvent dans des situations de danger (relations sexuelles à risque, prostitution, harcèlement via les réseaux sociaux, etc.). Ce sont souvent des adolescentes à l'estime de soi fragile, en grande carence affective et en manque de repères. L'accompagnement éducatif de ces jeunes filles est complexe.

Au niveau individuel, il s'agit d'accepter la jeune telle qu'elle est, sans jugement, la honte faisant déjà souvent partie de son vécu. Ensuite, patiemment, en respectant son rythme, nous essayons de comprendre sa vision du monde, son

histoire. Parfois, il s'agit d'une problématique transgénérationnelle. Nous travaillons à restaurer l'estime et la confiance en soi. Au fur et à mesure des années nous avons amélioré nos accompagnements en proposant aux jeunes un travail centré sur les émotions grâce à des outils spécifiques (cartes du jeu de société Dixit, etc.).

Par rapport aux comportements à risque de certaines jeunes filles, nous devons régulièrement évaluer en équipe la notion de danger. Nous nous positionnons en tant qu'adultes représentant un cadre bienveillant et sécurisant.

Parallèlement à ces interventions individuelles, des activités de prévention sont menées par l'équipe éducative. Ainsi, nous organisons ponctuellement des ateliers, des débats à partir d'un film ou d'une pièce de théâtre, etc. Ces activités partent des problématiques amenées par les jeunes. Cette année, une animation autour de la notion de consentement a été proposée à quelques jeunes filles.

Chaque accompagnement d'adolescente par notre service est complexe et unique. En poussant notre porte, elles viennent dans l'espoir d'être accueillies, entendues, d'être reconnues dans leur position de victime, quand cette position est supportable narcissiquement. Au-delà de la plainte, ces jeunes filles souhaitent avant tout que leur situation change. Elles revendiquent leur droit à être respectées et à exister, à pouvoir commencer à écrire leur propre histoire, parfois au prix d'un isolement du milieu familial. À ce titre, elles sont toutes à mes yeux des héroïnes très courageuses. Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour leur rendre hommage !



*Les prénoms ont tous été modifiés



PERSPEKTIV'

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE PROPOSÉ PAR ABAKA.

Dans le cadre de nos missions, nous rencontrons de nombreux jeunes vivant des situations particulièrement précaires et sans ressources suffisantes pour affronter certains caps majeurs de la vie. C'est bien souvent à l'approche de la majorité, qu'une poignée d'entre eux se retrouvent livrés à eux-mêmes, confrontés au mal logement, voir au sans-abrisme. Une période transitoire insurmontable pour certains, où l'on confond trop souvent majorité et autonomie.

Consciente de l'impasse dans laquelle ces jeunes se trouvent, l'équipe d'Abaka a constaté la nécessité de poursuivre le travail d'accompagnement dans cette transition vers leur vie d'adulte. Il s'agit d'une suite logique du travail effectué avec eux en amont. Notre motivation est de faciliter l'insertion sociale de ces jeunes en transition par la création de logements accompagnés, afin de prévenir le sans-abrisme et la rupture du lien social. C'est pour répondre à cet objectif que nous avons développé PerspeKtiv', l'accompagnement vers l'autonomie d'Abaka, afin de permettre aux jeunes d'entrevoir un avenir meilleur.

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES SANS RESOURCES NI PERSPECTIVES DE LOGEMENT À L'APPROCHE DE LEUR MAJORITÉ.

En 2021, comme les autres années, la majorité des adolescents qui nous ont sollicités se sont vu proposer un séjour de crise face aux difficultés qu'ils rencontraient. Ce mode



d'intervention renforcé nous permet de soutenir le cheminement des

jeunes au quotidien et d'intensifier ainsi l'aide apportée. Après deux semaines maximum, ces séjours découlent ensuite sur des suivis que nous assurons pendant plusieurs semaines à plusieurs mois, suivant les besoins constatés.

Il arrive cependant régulièrement qu'il soit nécessaire de multiplier ces propositions d'accueil en séjour de crise pour prévenir l'aggravation des situations et favoriser l'émergence de pistes d'évolution. Parmi les jeunes que nous suivons, en besoin d'accueils multiples, se trouvent ceux âgés de 17 ans et plus. Cette période autour de leur majorité est charnière et représente une transition qui leur est d'autant plus délicate à négocier qu'ils ont connu pour certains des parcours compliqués..

Nombre d'entre eux, en effet, nous font le récit d'histoires marquées par d'importantes ruptures et carences, cumulées au fil des ans. Leurs trajectoires sont souvent complexes et leurs prises de repères entravées et précaires. Aussi, à l'aube de leur future vie d'adulte, en arrivent-ils à réinterroger fortement, voire brutalement, la relation avec les adultes ainsi que le soutien familial, institutionnel et/ou sociétal qu'ils estiment leur faire défaut.

Et pour cause, ils font face à une injonction exacerbée à l'autonomie. Nouvellement majeurs ou pas loin de l'être, ils se retrouvent à devoir penser, trop tôt et trop seuls, leur ancrage dans ce monde des adultes. Or, l'enjeu est exigeant : réussir son insertion socioprofessionnelle et pour certains accéder à l'aide sociale afin d'avoir les moyens de se loger. Une période de transition qui creuse davantage les inégalités car à l'évidence, les conditions de départ ne sont pas les mêmes pour tous. Ce constat est d'autant plus vif pour les jeunes que nous accueillons.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE À TRAVERS DE NOUVEAUX DISPOSITIFS.

C'est en réponse à ce constat que la démarche de structurer une référence éducative en charge des projets d'autonomie a progressivement émergé au sein de notre équipe, faisant suite aux différents partenariats intersectoriels



établis ces dernières années. PerspeKtiv', l'accompagnement vers l'autonomie d'Abaka était né. Il vise l'égalité des chances quel que soient les stigmates de départ, par un accompagnement pluriel (éducatif-psycho-social) adéquat aux jeunes qui souhaitent vivre en logement indépendant.

Ce nouveau pôle d'accompagnement vers l'autonomie a comme ambition de proposer des solutions hétéroclites de mise à disposition de logement de transit dans différents lieux de Bruxelles, avec un accompagnement intensif pour des jeunes de 16 à 22 ans, pris en charge par le secteur de l'Aide à la jeunesse puis par l'aide générale.

À travers cet accompagnement, notre objectif est de soutenir le développement de l'estime de soi et d'accompagner la réalisation de projets personnels et solidaires par l'exercice effectif du « droit à un logement décent » qui, à son tour conditionne le droit à la santé, la sécurité, l'hygiène, le travail et la dignité. Grâce au concours de nos partenaires qui œuvrent à la pérennisation de dispositifs immobiliers adaptés, le but est de faciliter l'accès au logement en mettant en œuvre des projets individualisés qui favorisent la transition vers une vie d'adulte épanouie.

Concrètement, l'attribution de studios nous permet d'assurer ensuite le suivi socio-éducatif des jeunes de façon régulière et concertée. Le logement n'est ici pas pensé comme une fin en soi mais comme une condition nécessaire à l'intégration sociale. L'objectif est de travailler les dif-

férentes facettes de l'autonomie avec le jeune en l'accompagnant dans ce passage à la majorité à partir de son logement. L'accompagnement socioéducatif vise l'acquisition d'une expérience d'autonomie valorisante, structurée par le développement de leurs ressources personnelles.

De plus, s'inscrivant dans le cadre de notre mission de prévention des ruptures et de la désaffiliation sociale, ces projets visent également à accompagner ces jeunes et leur famille dans la recherche d'un nouvel équilibre relationnel dans les rapports qu'ils entretiennent. Envisager cet accompagnement comme une relance et non comme une rupture du milieu est un des volets innovants essentiels du projet. Pour cela, notre équipe s'appuie, entre autres, sur le travail familial pour encourager la famille à s'investir dans le projet du jeune.

LE MOT DU DIRECTEUR

« Ce projet vise à briser le cercle vicieux du sans-abrisme et ses effets délétères en offrant à ces jeunes les conditions d'apprentissage à l'exercice de leurs droits et d'assumer leurs responsabilités de citoyen. Cette notion de citoyenneté nous tient particulièrement à cœur, car l'objectif final reste de leur permettre de devenir des citoyens ayant toutes les capacités à exercer leur droit sociétal. »

Eric Fairier, Directeur d'Abaka

UN RÉSEAU ESSENTIEL DE PARTENAIRES.

Pour réaliser concrètement ce projet, nous avons constitué un réseau de partenaires aux expertises et aux moyens complémentaires nécessaires à sa réussite. Ce réseau d'acteurs sociaux et institutionnels est avant tout une ressource pour ces jeunes qu'ils apprendront à solliciter en fonction de leurs besoins avec notre guidance. C'est ainsi que nous avons eu l'opportunité de collaborer avec une **Agence Immobilière Sociale (AIS)** qui est en charge de la gestion des dispositifs locatifs. Outre la possibilité de trouver un logement, ce qui devient une denrée rare sur Bruxelles pour des jeunes émargeant de l'aide sociale (y compris à l'AAJ), elle garantit aussi (en dehors des projets sociaux), de trouver un logement à loyer modéré beaucoup plus en phase avec les allocations dont bénéficie le jeune.

Un autre acteur incontournable pour réaliser ce projet est le **CPAS d'Anderlecht**, qui a marqué son envie de participer au projet lorsque nous l'avons sollicité. Un partenariat qui s'inscrit dans le cadre du projet d'habitat solidaire jeune développé dans la commune et inauguré en juillet dernier en présence de la ministre Nawal Ben Hamou, secrétaire d'Etat bruxelloise au Logement et à l'Égalité des Chances et de la présidente du CPAS de Saint-Gilles, Myriem Amrani. Son rôle reste indéniablement pécuniaire mais cette relation privilégiée permet une simplification de certaine procédure de demande d'aide.



Beaucoup d'émotions lors de la remise des clés de son nouveau studio à un jeune bénéficiant de notre accompagnement vers l'autonomie.

UNE OFFRE DE DISPOSITIFS DE LOGEMENT DE TRANSIT EN DÉVELOPPEMENT.

Au travers de ces partenariats, nous travaillons activement à développer de nouveaux dispositifs d'accueil pour les jeunes en besoin d'un accompagnement vers l'autonomie. En cette première année de lancement du pôle **PerspeKTiv'**, nous disposons actuellement de 3 unités de logement gérés par l'**AIS de Saint-Gilles** : un studio et 2 unités de logement dans un immeuble.

Le premier studio, inauguré en décembre 2021 a marqué le lancement du projet avec l'emménagement du premier bénéficiaire de notre accompagnement vers l'autonomie. Un mois plus tard, en janvier 2022, un second dispositif se concrétisait. Cet habitat solidaire appelé « **Maison de la Démocratie** », a pour but de faciliter l'accès à un logement décent à loyer modéré pour des jeunes précarisés. C'est ainsi qu'avec le soutien de **Solidarité Logement**, un propriétaire associatif, de l'**AIS de Saint-Gilles** et en partenariat avec l'**AMO 24h/24 SOS Jeunes**, nous avons pu faire bénéficier à quatre jeunes de studios fraîchement rénovés dans un bel immeuble, dont le loyer reste accessible pour des jeunes émargeant à l'aide sociale. Une facette importante du projet est communautaire et vise à lutter contre l'isolement social, renforcer la transmission de savoirs par les pairs et l'entraide entre voisins.

En 2021, nous avons également rejoint le réseau **Bru4HOME**. Il s'agit d'une plateforme intersectorielle qui regroupe des acteurs institutionnels issus de multiples secteurs autour de la question de l'accès au logement à Bruxelles pour des personnes en situation de grande précarité.

Enfin, un projet en cours de construction, issu d'associations partenaires et de l'AAJ. Il prévoit 8 unités de logement avec des possibilités pour des jeunes, couples, familles monoparentales, familles réfugiées. Sur le même modus operandi que la « **Maison de la Démocratie** », le projet « **Raphaël 14** » verra le jour d'ici un à deux ans, et Abaka sera un des partenaires principaux.

En page 20 de ce rapport d'activité, découvrez l'interview d'un jeune qui bénéficie de notre accompagnement vers l'autonomie.

LES JEUNES ET L'AUTONOMIE

CONSULTATION D'UN PANEL DE JEUNES SUR LE THÈME DE L'AUTONOMIE.

Par Adonai Jarrin, éducateur référent du pôle autonomie sur un atelier réalisé avec Annelise Reiter, psychologue et Elodie Duquesne, éducatrice.

Pour nous aider à ajuster nos interventions au plus près des besoins auxquels elles entendent répondre, dans le cadre de nos accompagnements à l'autonomie, nous avons sollicité les témoignages de plusieurs jeunes concernés par le sujet. Certains d'entre eux faisaient déjà l'expérience d'un logement personnel depuis quelques temps. Il y en avait aussi qui débutaient et commençaient tout juste à découvrir ce qu'implique le départ du domicile parental. D'autres encore l'envisageaient dans un futur très proche.

Nous avons invité le groupe à participer à une concertation collective où la contribution de chacun fut permise à l'aide de supports variés. Parmi ces différentes propositions d'expression sur la question de l'accompagnement à l'autonomie, nous avons échangé sur des thèmes choisis par l'équipe.

Le premier thème était : l'autonomie « si c'était à refaire ». Un premier jeune s'est lancé : « Parfois je ne comprenais rien. Je m'en foutais. Je faisais sans comprendre. Ça dépendait plus de mon rythme à moi ». Pour un autre : « Il faut s'accrocher à quelque chose sinon on part à la dérive ».

Nous avons enchaîné sur « les côtés épanouissants » de l'autonomie. Certains et certaines s'épanouissent dans le fait d' « être vue comme une grande ; la reconnaissance de ma maturité ! », d'autres dans le « besoin de calme, de faire le point, le besoin d'espace personnel » ou encore de « savoir se poser ».

Nous n'avons bien entendu pas oublié le panneau leur permettant d'exprimer « les côtés saoulants » de l'autonomie qui a fait émerger notamment le manque de confiance ou la difficulté de demander de l'aide : « Je n'aime pas avoir ce sentiment. L'accompagnant doit y croire pour le jeune ! » et « C'est aussi difficile d'être en lien avec les autres ».

Finalement, quand on se penche sur ce que serait l'autonomie « dans l'idéal », les jeunes répondent « se sentir aimé et soutenu par son entourage » ou encore « laisser les jeunes s'exprimer et donner leur avis ».

Ce long moment d'échange, qui s'est terminé par un bon goûter comme souvent chez Abaka, fut riche et émouvant. Les besoins de confiance, de soutien familial, de respect et de dignité, de découvertes et de joie, sont autant d'attentes que cette journée nous aura permis de confirmer, préciser et illustrer. Ces précieux témoignages viendront nourrir nos accompagnements vers l'autonomie.

Mais surtout, nous avons partagé sur un thème qui concerne tout un chacun, quels que soient l'âge, le statut et l'origine, et qui fut l'occasion d'explorer et redécouvrir des questions profondes liées à la condition humaine.



Pour en savoir plus sur les projets d'accompagnement vers l'autonomie développés par Abaka, rendez-vous en page 16 de ce rapport d'activité ou sur notre site web www.abaka.be en flashant ce QR code avec votre gsm.

CAFÉ CARTONS

PETITS RÉCITS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE.

Le passage à la majorité ça se fête ? Pas forcément lorsque qu'on se retrouve livré à soi-même. À 18 ans la vie bascule, et pour certains il faut relever un double défi : celui de trouver ou garder un logement décent et accéder à l'aide sociale. Ils sont alors nombreux à se tourner vers Abaka pour les accompagner dans cette transition vers l'âge adulte et le développement de l'autonomie.

Le temps d'un café entre des cartons de déménagement, un jeune nous raconte son expérience d'autonomie entamée avec Abaka, le regard qu'il porte sur son parcours et la manière dont il envisage son avenir.

Témoignage recueilli par **Élisa Riffaud**, chargée de communication.

Bader, 21 ans : « Je sens qu'on veut prendre soin de moi. »

Adonai Jarrin, éducateur référent du pôle autonomie d'Abaka : Alors Bader, on te connaît depuis longtemps maintenant. Depuis que tu as 15 ans je crois ? Le mois passé, tu as été le premier jeune à bénéficier d'un dispositif de logement dans le cadre de notre accompagnement vers l'autonomie. Raconte nous un peu, comment tu t'es embarqué dans cette aventure avec nous ?

B. : J'ai eu des problèmes plus jeune, et je sais qu'Abaka était là donc je me suis dit que vous pouviez peut-être être là pour ma « majorité ». Un jour je parlais avec toi que je devais déménager et tu m'as parlé du projet et puis petit à petit, au fur et à mesure des choses, ça s'est fait. Et en début d'année, j'ai emménagé dans mon appart. Vous m'avez même aidé à déménager.

Contrairement à d'autres jeunes qu'on accompagne, ce n'est pas ton premier appart. Qu'est ce qui a fait que ça n'a pas marché les expériences d'autonomie que tu as menées seul ?

B. : C'est compliqué parce que j'ai déjà eu plusieurs apparts où j'ai dû me débrouiller par moi-même. Donc j'ai déjà une approche à l'autonomie. Mais les logements d'avant, je m'y sentais pas bien. Ça se passait pas bien à la maison chez ma mère, puis chez mon père avec ma belle mère, donc il m'ont mis dans un petit appart qui était plus une pièce. Il y avait une douche mais pas de cuisine, pas une toilette propre comme j'ai maintenant. J'avais pas choisi d'y être. Avec Abaka, c'est mon choix. C'est moi qui veut venir ici. Abaka m'accompagne dans mes démarches. Et mon appart, ba il est top aussi.

A.J. : Avais-tu des appréhensions à l'idée de te lancer dans ce projet d'autonomie ?

B. : J'avais quelques craintes vis-à-vis de mes voisins. Et plein de questions dans ma tête sans réponses. Finalement ça se passe très bien. Aussi au niveau organisation, j'ai besoin de m'y tenir, d'être plus structuré.

A.J. : Quelles ont été les barrières que tu as rencontrées pour trouver un logement ?

B. : J'ai un contrat de travail ce qui aide, mais je n'avais pas de garantie locative.

A.J. : Et du coup, comment notre équipe t'a aidé dans ton projet d'autonomie ?

B. : Pour la garantie locative déjà. Abaka m'a aidé à faire une demande au fond du logement. Toutes les démarches administratives en fait. Aller rencontrer l'agence immobilière, visiter l'appartement avec la dame. Qu'est-ce qu'on a fait encore ? On en a fait des choses...

A.J. : Ah ça oui, tu as abattu un travail monstrueux. Parce qu'il fallait aussi régulariser ta situation administrative. Il y avait tes papiers à récupérer. Tout un tas de démarches à mener.

B. : Et je dirais même que grâce à Abaka, les démarches sont allées plus vite. Le fait que je vienne d'un service d'aide aux jeunes, je pense que ça a dû faciliter les choses. Sans vous, je pense que ça aurait été beaucoup plus long.

A.J : Nous on t'a aidé avec les collaborations qu'on a avec les partenaires, mais c'est toi qui a fait le boulot. Sans ton investissement, ça n'aurait pas pris. C'est un boulot d'équipe.

Dans tes demandes il y avait le soutien autour des démarches administratives. Mais aussi le fait que tu avais besoin de quelqu'un qui te booste, d'une présence régulière. Est-ce que de ce point de vu là, ça t'a apporté l'aide que tu attendais ?

B. : Ça fait du bien, grave. Je sens que j'ai de la visite. Ola, on commence à arriver dans les émotions là. (*ému*) Je sens qu'on veut prendre soin de moi, c'est vraiment ça. Même si certains diront qu'on sait prendre soin de soi tout seul. Mais j'ai vraiment cette sensation qu'on veut me chouchouter.

A.J : Ça c'est très important, prendre soin de soi mais aussi l'attention que les autres nous portent. Aujourd'hui grâce à cet accompagnement, tu es dans ton logement. Comment envisages-tu la suite ? Est-ce que tu es serein ?

B. : Pas pour l'instant, pas encore. Pour ça on a encore un peu de travail, un peu beaucoup même.

A.J : Comment est-ce qu'Abaka va t'aider pour la suite ?

B. : Abaka pourrait m'aider à me vider la tête. On a aussi un projet comme ça pendant mon projet d'autonomie, c'est de me trouver un club de sport pour relâcher la pression.

A.J : Pour ton épanouissement personnel...

B. : Oui c'est ça.

A.J : Maintenant, on continue ce qu'on a commencé. On articule l'accompagnement autour de tes demandes. Il y a un plan initial avec un agenda de travail autour de l'autonomie fonctionnelle qui se déroule avec moi. Et puis il y a tes autres référents comme Sofiane, que tu peux contacter selon les besoins qui peuvent se présenter.

Aujourd'hui, tu as un peu de recul sur ton parcours. Qu'est-ce que tu dirais à un jeune qui s'apprête à commencer le même processus d'autonomie avec Abaka ?

B. : De ne pas avoir peur de parler de ses problèmes, qu'il peut faire confiance à l'équipe. Tout ce qu'il faut qu'il dise, il faut qu'il le dise. Avancer avec Abaka, c'est la meilleure manière de réussir à se lancer.


A.J : Et tu me disais aussi que tu aimerais que ton expérience serve à d'autres. Ça pourrait aider des plus jeunes que toi qu'on accompagne. C'est en projet de pouvoir permettre ce type d'échange et de solidarité. Et c'est vraiment important pour toi il me semble ?

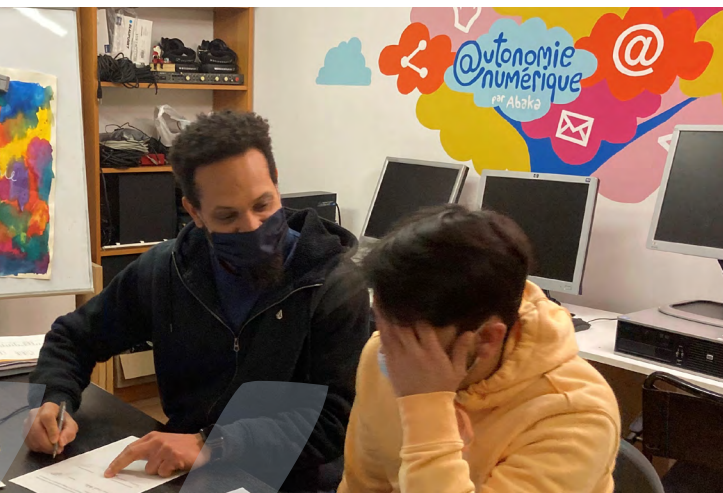
B. : Oui, c'est quelque chose dont j'ai envie au plus profond de mon cœur. Les difficultés que j'ai connues, j'ai pas envie que d'autres jeunes les connaissent. Du coup si je peux apporter ma pierre à l'édifice et aider d'autres jeunes, je veux partager mon expérience.

A.J : Et maintenant on doit encore sabrer le champagne pour officialiser ton emménagement !

B. : Et ouais, célébrer avec toute l'équipe !

A.J : On s'en réjouit ! Merci Bader d'avoir répondu présent pour partager ton parcours.

 Pour en savoir plus sur notre pôle d'accompagnement vers l'autonomie, rendez-vous en page 16 de ce rapport d'activité ou sur notre site web www.abaka.be en flashant ce QR code.



Le début d'une nouvelle étape pour ce jeune lors de la signature de la convention d'occupation de son studio avec l'éducateur référent de Perspektiv'.

OBJECTIF «AUTONOMIE» NUMÉRIQUE»

Par Élixa Riffaud,
chargée de communication.

Ils sont souvent équipés d'un smartphone et à l'aise sur les réseaux sociaux. Pourtant, une partie des jeunes sont victimes de la précarité numérique, nourrissant des inégalités scolaires et d'accès à l'emploi. Accentuée par le confinement, cette problématique sociétale dépasse largement son cadre avec des répercussions importantes sur l'avenir des jeunes les plus vulnérables.

Un constat qui a inspiré le projet M@jorité numérique lancé fin 2020. Orienté vers les jeunes en démarche d'autonomie, ce dispositif a été pensé par notre équipe pour répondre à la double problématique de la fracture digitale en leur permettant de développer des connaissances numériques et d'accéder à du matériel informatique dans le cadre d'un accompagnement social.

Lors d'un sondage préparatoire, la moitié de nos bénéficiaires ont déclaré n'avoir aucun accès à un ordinateur. Le point de départ du projet a donc été de leur en faciliter l'accès en créant un espace dédié au sein de nos murs. Pour cela, nous avons conclu un partenariat avec O² Tech, une asbl qui revalorise du matériel informatique provenant de sociétés afin de l'offrir à des organismes associatifs. Cela nous a permis d'obtenir le matériel informa-

tique nécessaire à l'aménagement de notre salle informatique. À l'aide des jeunes, nous y avons peint une fresque murale sur le thème de la majorité numérique. L'objectif de cet espace est de permettre aux jeunes, hébergés ou accompagnés par notre structure, de participer à des ateliers numériques, d'y réaliser leurs démarches, d'y effectuer des recherches ou d'y étudier, et ce dans un cadre propice au développement de leurs compétences.

En parallèle d'un programme de développement de compétences numériques individuel avec notre équipe, nous avons conclu divers partenariats pour proposer aux jeunes des ateliers en petits groupes. Notamment avec l'asbl Solidarité Savoir, qui propose des cours d'initiation à l'informatique sous forme de modules thématiques.

Dans la situation sanitaire actuelle, l'un des plus gros bénéfices que nous avons pu observer est la possibilité pour les jeunes en hébergement d'utiliser la salle informatique pour suivre leurs cours en ligne et travailler, ce qui a partiellement contribué à lutter contre leur décrochage scolaire. Pour certains jeunes, l'accès à un ordinateur leur permet de ne pas se sentir isolés socialement en continuant à être actifs sur les réseaux et à communiquer avec leurs proches. Enfin, c'est leur vie quotidienne qui a été facilitée par cet accompagnement en leur permettant de s'épanouir à travers une meilleure autonomie et plus de précautions quant à leur vie privée en ligne. Certains ont maintenant l'habitude d'utiliser notre salle informatique et leurs nouvelles compétences pour réaliser des démarches administratives importantes ou encore rédiger un cv.

@autonomie numérique a été réalisé dans le cadre du projet de Prévention Générale de l'Aide à la jeunesse 2021. Nous remercions tous les partenaires qui ont contribué à sa réalisation.



ACTIVITÉS

THÉRAPEUTIQUES

On l'oublie aisément, mais 2021 a été une année encore fortement marquée par la pandémie, avec plusieurs quarantaines. Une période particulièrement déstabilisante, sans possibilités de souffler en raison de la fermeture de tous les lieux de culture et de loisirs : théâtres, cinémas, bowling, etc. Face aux restrictions sanitaires, l'isolement et la privation de libertés qui en ont découlé, l'ensemble de notre public adolescent est en grande souffrance psychique. Une souffrance sur laquelle notre équipe ne peut travailler qu'au travers d'activités supports au sein de notre bâtiment.

À cet effet, nous nous sommes appuyés sur le talent de nos travailleurs ou d'intervenants extérieurs pour renforcer les activités thérapeutiques existantes et en développer de nouvelles. Notamment, l'expression par le corps, avec des séances de danse et d'improvisation théâtrale, par la matière avec les ateliers céramique, ou encore par la relation à l'animal avec l'hippothérapie.



QUAND L'ŒUVRE FAIT LE LIEN.

Les jeunes que nous accompagnons ont eu l'opportunité de bénéficier de séances d'art-thérapie avec Mégane Likin. Diplômée des Beaux-Arts, elle part enseigner en Angleterre. C'est là, qu'inspirée par les pratiques qu'elle découvre, elle décide de rentrer en Belgique pour entamer un cursus en art-thérapie. Dans le cadre de son stage de fin d'année, elle découvre le travail d'Abaka et notre volonté d'innover avec des activités artistiques, qui la décide à rejoindre notre équipe pour quelques mois. Entre deux séances, nous avons échangé avec elle sur les activités proposées et les bienfaits de la pratique de cette discipline.

Ces séances d'art-thérapie s'inscrivent dans notre objectif de multiplier les propositions d'activités permettant aux jeunes de s'exprimer à l'aide de différents supports de création. En tant qu'art thérapeute, Mégane les accompagne dans cette démarche en les encourageant à mobiliser leur élan créatif, travailler l'expression et mobiliser leur réflexion ou encore développer leur esprit critique.

Ces moments de créations se déroulent dans un espace « hors du temps », sécurisé et bienveillant, propice à l'écoute des émotions. « Je les invite à dépasser le cadre de l'activité proposée dans leur expression artistique » explique l'art-thérapeute. À l'image d'Abaka, Mégane adapte son atelier au rythme et aux besoins des jeunes qui vont et viennent. « Ils s'y retrouvent car ils sont dans la découverte. » assure-t-elle.

Pour des jeunes en crise, comme les jeunes qui fréquentent le service Abaka, l'art-thérapie a de nombreux bénéfices qui varient selon chacun. Il peut contribuer à réduire le stress et l'anxiété, améliorer l'estime de soi, favoriser la communication et l'expression de ses émotions et de ses sentiments, ce qui peut amener à dénouer leurs angoisses et mieux appréhender les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Cet atelier est aussi un espace de parole et de partage précieux dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. L'œuvre fait le lien. Les jeunes sont fiers de présenter leur réalisation aux éducateurs qui participent à tour de rôle à l'atelier.

L'IMPRO THÉÂTRALE POUR LES ADOS.

Par Elise Verbruggen, assistante sociale.

Depuis le mois d'août, Abaka propose des ateliers d'improvisation théâtrale aux jeunes accompagnés par notre service. Portés par deux de nos travailleurs sociaux, Elise et Damien, cet atelier les invite à découvrir les bases de l'impro. De la création de personnages à la construction d'histoire, notre équipe leur donne l'occasion d'explorer les multiples facettes de cette discipline de l'art de la scène. Un outil puissant dans la découverte de l'autre et la confiance en soi.

Le lancement de cet atelier s'inscrit dans la démarche d'innover d'Abaka et vient enrichir la boîte à outils déjà bien remplie de l'équipe éducative et psychosociale. L'improvisation théâtrale nous permet de proposer un mode d'expression alternatif et un exercice original de travail sur soi.

Pour les jeunes que nous accompagnons, souvent confrontés trop tôt à un quotidien où ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, cette discipline apporte de nombreux outils. L'atelier a pour but de leur permettre de développer des compétences qui les aideront à avancer plus sereinement vers leur vie d'adulte : la confiance en soi et la créativité, sortir de sa zone de confort, aisance lors de la prise de parole en public, etc.

Au-delà de l'apprentissage de la discipline, qui répond à des codes plus précis qu'on ne l'imagine, ces ateliers offrent aussi un lieu bienveillant où il est possible d'exprimer ce qui leur est parfois difficile ou impossible de dire ou d'écrire. L'impro les invite à incarner un personnage, se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre, ou encore prendre du recul sur une situation en adoptant un regard externe. C'est également une opportunité d'explorer ses émotions dans un lieu sécurisé et sécurisant. Un exercice qui peut s'avérer difficile pour nos jeunes qui font face à des émotions parfois incontrôlables, qui les effraient ou qu'ils essaient d'enfouir.



Dans le cadre de l'accompagnement, ces saynètes sont un levier pour travailler avec le jeune. Son ressenti, sa posture ou les émotions exprimées lors de l'atelier nous donnent matière à discussion formelle ou informelle par la suite.

L'improvisation théâtrale est également un excellent outil de cohésion de groupe lorsque des jeunes en hébergement ont du mal à connecter ou à cohabiter. En travaillant ensemble pour réaliser un exercice ou créer une histoire, des liens émergent entre les comédiens en herbe qui, au travers de leurs personnages, vivent des aventures qu'ils n'auraient jamais imaginé vivre : être poursuivis dans un kayak par un alligator, marcher sur la lune ou tenter d'acheter du pain en ne parlant qu'en gloubiboulga, pour ne citer que quelques challenges créatifs de notre équipe. Périlleuses, comiques, ou émouvantes, des situations que certains ne sont pas prêts d'oublier !



Pour découvrir toutes les activités proposées par Abaka, suivez-nous sur Facebook.

LA THÉRAPIE PAR LA DANSE.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par Abaka, les jeunes peuvent s'initier à la danse-thérapie avec Brenda, une éducatrice de notre service. Nous lui avons posé trois questions sur les ateliers qu'elle propose.

Bonjour Brenda ! Tu proposes des séances de danse thérapie aux jeunes accompagnés par Abaka. Peux-tu nous en dire plus sur cette discipline et la manière dont tu l'as découverte ?

Je suis passionnée par la danse depuis toujours. Naturellement, j'ai eu envie de lier ma passion avec ma formation d'éducatrice spécialisée et c'est comme cela que j'ai découvert la thérapie par la danse. Il s'agit d'une pratique de soin qui utilise la danse comme objet médiateur dans la relation thérapeutique. Au-delà du simple divertissement de danser, cette discipline propose un rapport nouveau au corps et permet de s'exprimer au-delà des mots. Ce n'est pas la maîtrise d'une technique qui est recherchée, mais l'expression de soi, l'émotion et l'intensité.

Quelle est la plus-value d'une discipline comme la danse thérapie dans l'accompagnement proposé aux jeunes par Abaka ?

C'est dans l'ADN d'Abaka d'innover dans les pratiques et de se renouveler pour proposer de nouveaux médiums d'expression aux jeunes que nous accompagnons comme la radio, la céramique, etc. L'utilisation d'un médium artistique est un moyen puissant pour entrer en relation avec eux. Toutes ces disciplines nous permettent d'intégrer leur monde via un médium avec lequel ils ont des affinités, afin de mieux les aider et les accompagner, et ce tant dans l'expression de leurs émotions, que dans l'amélioration de leur estime de soi. La danse par exemple, nous aide à créer du lien et travailler avec le jeune en adoptant un nouveau regard. Au fil des séances, un lien de confiance se tisse entre l'éducateur et le danseur. Le travail réalisé pendant les séances nous permet d'avancer dans le travail plus global réalisé par le jeune avec l'équipe.



Quels sont les bénéfices que tu as pu observer auprès des jeunes ?

Petit à petit, le jeune s'ouvre et la parole se libère. Dans la pratique, j'observe que le jeune développe sa confiance en soi. Très vite, il est de plus en plus à l'aise pour proposer des pas de danse. On travaille aussi sa créativité. Le fait de lui expliquer que chaque mouvement peut être transformé en un pas de danse débloque la capacité à créer. On amorce également le travail sur les émotions qui permet d'associer les émotions et le corps. On observe très rapidement l'évolution et les bénéfices de la danse au travers des mouvements du jeune. Séance après séance, les émotions du jeune se révèlent dans ces derniers. Ils s'amplifient, sont plus assurés, marqueurs de cette ouverture, de la (re)connexion avec son corps et du regain de confiance en soi.



Pour découvrir toutes les activités proposées par Abaka, suivez-nous sur Facebook.

Emilia*, 17 ans

Je trouve que c'est super relaxant de danser. Ça m'a aidé à me vider la tête, ne pas réfléchir et juste me défouler. Vu que c'est individuel, c'est facile de se laisser aller et se concentrer sur ses mouvements. Ça ne nécessite pas de talent particulier, il suffit de se laisser aller. »

* Nom d'emprunt.



“ LES YEUX

EXPLORATEURS D'UN JOUR ! RÉCIT D'UNE SORTIE AVEC LES JEUNES.

Par Jérôme Féaux, éducateur.

C'est un dimanche d'été en Belgique, le temps est incertain. Cela fait quelques jours pourtant que l'idée de passer la journée à la mer enchante les jeunes si bien que ce détail météorologique ne les arrêtera certainement pas ! Ils sont debout tôt et m'attendent de pied ferme pour se mettre en route. Mon collègue, soutenant la motivation du groupe, avait anticipé la sortie : courses, vêtements chauds, réveil matinal. Après la préparation du pique-nique, c'est avec les téléphones bien chargés pour écouter de la musique en voiture que nous prenons la route.

Nous avons prévu d'aller déjeuner les pieds dans le sable avant d'aller visiter le refuge pour animaux sauvages indigènes et exotiques « De Zonnegloed ». Ce sanctuaire s'est donné pour mission d'offrir un lieu de vie respectueux à des animaux en détresse. Ils se financent grâce aux rentrées générées par les visites et les dons. Les jeunes sont doublement impatients à l'idée de découvrir leurs pensionnaires et de contribuer à ce projet en payant leur billet d'entrée.

Vers midi, nous arrivons à la mer. Nous nous rendons vite compte en affrontant les bourrasques de vent qui nous frappent le visage, que le pique-nique n'était pas l'idée du siècle. Qu'à cela ne tienne ! Après quelques regards incrédules et un fou rire, on se dirige vers le littoral. Le ciel est gris, la mer aussi, mais la plage déserte et les ondées offrent un panorama grandiose.

Le sable s'infiltré partout. Il s'invite insidieusement jusque dans nos tartines qui croquaient légèrement sous la dent. On ne s'éternise pas mais on est fiers d'avoir mené à bien notre souhait de manger en fixant l'horizon. Maintenant, direction le refuge !

Il est bien plus grand que ce que nous pensions. Le décor est fait de bois de récupération, meubles faits main, signalisation peinte, accueil chaleureux. Nous faisons déjà là le plein d'idées pour faire quelques aménagements chez Abaka à notre retour. Les jeunes sont particulièrement amusés par les babouins et leurs prééminences roses, ben tiens ! Des oiseaux, des buffles, des lamas... L'arche de Noé au grand complet !

Notre visite dure bien deux heures. Plusieurs espaces pique-niques sont aménagés, bien à l'abri du vent. Échange de regards complices et nouveau fou-rire ; quelle idée d'avoir « bouffé » du sable !



GRANDS OUVERTS”

Les espaces naturels extérieurs s'enchaînent, tels une succession de tableaux aménagés pour ces animaux qui viennent des quatre coins du monde. Nous arrivons finalement dans les quartiers d'un majestueux ours brun. Malgré son grand enclos et que tout soit fait pour qu'il s'y sente bien, les jeunes sont frappés et sensibles à son regard et son attitude tristes. Ils se rendent compte qu'il serait bien mieux dans son milieu naturel. L'apparente solitude de cet animal contraste avec la force qu'il dégage. La joie et l'excitation font alors place à la réflexion et à l'empathie. Prise de conscience qu'un refuge reste un refuge et que ces animaux n'auront probablement jamais la chance de revoir leurs habitats respectifs.

Nous poursuivons la visite en nous faufilant dans ce que nous pensons être une sous-toiture. Il faut dire que le dédale de virages et d'escaliers empruntés jusque-là nous a un peu désorientés. Enchaînement de poutres en bois, de marches, et de portes tellement basses qu'il nous faut baisser la tête pour avancer. Il fait chaud. L'éclairage est sombre, inquiétant, et nous découvrons que les alcôves qui constituent ce décor chaotique sont aménagées en vivariums. C'est le royaume des petites et moyennes bestioles ! Celles qui fascinent et

symbolisent pour certaines nos pires craintes. La plupart pourtant sont immobiles et expertes de l'art du camouflage. Il faut parfois chercher pour les trouver, et à ce moment précis, la curiosité fait place à la frayeur ou la répulsion. Au fur et à mesure de cette dernière étape, je sens nos jeunes explorateurs presser le pas, de moins en moins rassurés et intéressés par ce qui les entoure, comme s'il n'était plus utile de regarder pour savoir que le danger était partout. Le bout du tunnel et le grand ciel retrouvé sont vécus comme un soulagement. Même si certains ont du mal à l'admettre, on a eu les pétoches !

Après une journée riche en découvertes, en fous rires mais aussi en réflexion, c'est avec des sentiments partagés mais la certitude d'avoir contribué à quelque chose de bien que nous faisons le trajet du retour. Des images, des sons, des sensations et une fatigue saine auront eu raison de nous.



Pour découvrir toutes les activités proposées par Abaka, suivez-nous sur Facebook.

PAROLE D'ÉDUC

CE SOIR, JE FAIS LA NUIT.

Par Sofiane Moumene, éducateur.

Notre centre de crise est ouvert 24h/24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Chaque soir, un éducateur prend le relai de l'équipe de jour, jusqu'au petit matin. Après la convivialité d'un repas et d'un moment partagé dans le canapé, la soirée fait place au silence et à l'incertitude qu'apportent la nuit et ses visiteurs non annoncés.

Récit d'un éducateur « de nuit ».

Ma nuit commence à 19h30. En entrant dans la maison, je devine à l'odeur le menu du soir. Je trouve la cuisine fraîchement nettoyée mais devine l'effervescence ayant régné pendant l'élaboration du repas.

Ce soir, je fais la nuit et en arrivant, je ressens assez vite l'énergie de la journée, à travers l'accueil que me réservent les jeunes et l'équipe. Je revois les hébergé(e)s que j'ai laissé(e)s la veille mais il n'est pas impossible d'en découvrir d'autres, arrivé.e.s dans la journée. Il se peut que l'un(e) ou l'autre ne soit plus là non plus, chez Abaka, en 24h, tous les rebondissements sont possibles.

Je m'imprègne doucement de l'ambiance, je prends la température, j'observe les énergies de chacun avant d'entendre le relais de mes collègues qui sortent d'une longue journée de démarches, d'entretiens, d'accompagnements ou d'activités. Je note leur fatigue et leur satisfaction des missions accomplies, leurs questionnements, j'entends leurs recommandations et leurs points d'attention.

Ce soir, je fais la nuit et je cherche à l'organiser, selon les envies des jeunes et ce que je me sens en mesure de leur apporter, selon ma propre énergie.

J'écoute leur lecture du déroulement de la journée, l'évolution des situations, les angoisses liées aux stagnations, la peur du lendemain mais aussi l'excitation des démarches entreprises, les déblocages et les perspectives qui s'ouvrent.

À 21h, je me retrouve seul et la soirée commence réellement. J'aime proposer régulièrement une soirée de soin visage, leur expliquer la préparation d'un masque, les bienfaits qui en découlent. Idéalement, je les invite à s'appliquer ce masque mutuellement, l'idée étant d'introduire l'importance de prendre soin de soi et des autres, de permettre à l'autre de rentrer dans ce périmètre étroit et de s'autoriser une proximité bienveillante.

Trouver le sommeil n'est pas toujours chose aisée pour ces jeunes se retrouvant chez Abaka, chaque histoire est singulière, les souffrances sont nombreuses et les préoccupations omniprésentes. Le sommeil ne se présente pas de lui-même, il faut l'inviter à s'emparer d'eux/elles. Si la soirée se déroule cosy, devant Netflix, un plateau tisane viendra occuper la table basse, pour réchauffer les corps et apaiser les esprits.

Ce soir, je fais la nuit et aux alentours de 23h, je me retrouve réellement seul éveillé dans la maison. Là commence mon programme perso, ma mise à jour de notes, ma paperasse et mes occupations. Car la maison est grande et nécessite aussi un soin tout particulier, une rigueur à suivre pour la rendre aussi agréable que possible. C'est l'heure des lessives, du rangement des pièces de vie, de la réorganisation de certains détails du quotidien, du confort de travail.

Minuit passé, tout est calme.

Ce soir je fais la nuit et tout est calme mais le téléphone peut sonner à tout moment, la voix hésitante d'une jeune fille ou le ton autoritaire d'un inspecteur de police.

Une demande de nuit d'urgence, une situation décrite dans les très grandes lignes, le temps de démêler et de jauger la pertinence de l'accueil, l'adéquation de notre structure face à la problématique présentée.

Si l'accueil se fait, veiller au soin et au ton utilisé, la même ligne conductrice qu'en journée, écouter et apaiser, sécuriser, contextualiser, prendre le temps autour d'un thé, avant d'ins-

taller en chambre, présenter les perspectives et le déroulement du lendemain.

Il est 8h, je suis prêt et dispo, je réveille la maison, la musique résonne aux étages et je laisse pénétrer la lumière, un nouveau jour commence, j'entends les chambres qui s'ouvrent, les plus dynamiques ont déjà 1001 choses à raconter, les autres émergent doucement.

Il est 9h, l'équipe de jour arrive progressivement, il est temps pour moi de passer le relais à mes collègues, ils notent ma fatigue et mes questionnements, mes recommandations et mes points d'attention.

Il est 9h30 et je sors de nuit.

LES NUITS D'URGENCE, UN OUTIL À PART ENTIÈRE

Dans le cadre de notre statut de **Projet Éducatif Particulier**, nous avons un agrément pour effectuer un accueil 24h/24. Chaque jour jusqu'à 18h, des entretiens d'accueil peuvent être réalisés par nos intervenants sociaux et déboucher ou non sur l'entrée en hébergement d'un jeune. Mais qu'advient-il des jeunes qui se présentent à notre porte au-delà de cette heure, en soirée ou durant la nuit ?

Pour répondre à cette demande et compléter les services que nous proposons, nous avons institué les « nuits d'urgence ». Un dispositif qui nous permet d'offrir à des jeunes en défaut d'hébergement un lit pour une nuit en dehors du cadre d'accueil habituel.

Malgré une prise en charge plus intense et certainement plus périlleuse pour les intervenants de nuit, ce dispositif qui découle de notre volonté de s'adapter aux jeunes et à leur réalité, est devenu un outil à part entière qui répond avant tout à l'une de nos missions principales, à savoir assurer un accueil 24h/24 aux jeunes qui se présentent chez nous.

L'objectif d'institutionnaliser cet outil, est d'offrir une porte d'entrée vers un lieu sûr afin de maintenir ou créer du lien avec les jeunes en situation d'errance qui n'arrivent pas à s'inscrire dans notre cadre habituel. L'idée est de baisser notre niveau d'exigence dans l'accueil, en proposant un cadre plus souple pour être plus accessible.

Pour en savoir plus sur l'accompagnement que nous proposons, rendez-vous sur notre site web www.abaka.be



COLLABORATION À LA BELGE

COLLABORER AVEC LES SERVICES DE L'AIDE À LA JEUNESSE NÉERLANDOPHONES.

Par Elise Verbruggen, assistante sociale.

En Belgique, le secteur de l'Aide à la jeunesse est une compétence communautaire. Pour plus de cohérence entre les régions, c'est l'Administration générale de l'aide à la jeunesse et du centre pour mineurs dessaisis (AGAJ) qui gère les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'aide et de protection de la jeunesse.

En Flandre en revanche, l'Aide à la jeunesse a une organisation bien différente de la nôtre. Moins hiérarchisée, elle met la plupart des services qui en relèvent sur un pied d'égalité, créant parfois des situations difficiles à comprendre et à manoeuvrer pour les jeunes francophones et leur famille qui, pour cause de compétence territoriale, dépendent de l'organisation flamande.

Chez Abaka, nous avons constaté une augmentation des demandes d'accompagnement de jeunes francophones dépendant des instances flamandes. Or, notre service est agréé par l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pas question pour notre équipe de leur refuser un accompagnement pour autant, même si cela implique une prise en charge plus complexe.

Notre service est non mandaté, cela signifie que nous travaillons exclusivement à la demande du jeune, avec l'accord de ses tuteurs légaux lorsqu'il est mineur. Dans les faits, nous recevons cependant souvent des demandes d'instances de l'Aide à la jeunesse en recherche de solutions pour les jeunes dont ils s'occupent.

Lorsque nous recevons une demande d'un jeune, qu'importe son adresse de domiciliation, si nous y trouvons du sens, nous pouvons entamer un travail avec lui et sa famille. Par contre, lorsque c'est une instance flamande qui nous sollicite, la question est plus délicate et on s'interroge alors sur les raisons de cette demande. Bien souvent, l'argument principal avancé par les services est la langue ou la place : « Il ne parle pas néerlandais, il sera mieux chez vous », « Nos services d'urgence sont pleins. Si vous ne l'acceptez pas, cela devient notre problème. ». Un discours alarmant sur la réalité de la prise en charge des jeunes francophones en Flandre. Il existe pourtant des services à Bruxelles dépendant des instances flamandes.

La Flandre ne dispose pas de services non mandatés comme le nôtre. Au-delà de la barrière de la langue, c'est donc un challenge de leur faire comprendre notre fonctionnement, notre philosophie, la différence entre la crise et l'urgence, le mandat et le non-mandat ou encore un Service Résidentiel d'Urgence (SRU) et un PEP. Une situation qui découle sur des collaborations complexes et impacte la prise en charge des jeunes, trimbalés de service en service, qui ne comprennent pas tout ce qui se joue pour eux et que nous ne pouvons pas aider de manière optimale.

Pour illustrer les difficultés auxquelles notre équipe est confrontée lorsque nous collaborons avec les instances flamandes, je pense notamment à deux situations que nous avons rencontrées cette année.

Le téléphone sonne, il s'agit des instances flamandes qui nous sollicitent pour une « mise en éloignement d'urgence ». Sarah*, 15 ans, victime de violences familiales ne peut plus rester chez elle. Abaka étant un service non



mandaté, nous ne pouvons satisfaire leur demande. Ils tenteront par la suite de nous mandater, sans succès. Mais face à l'urgence de la situation et à une demande explicite de la jeune, nous acceptons de l'héberger et entamons un travail avec elle. Malgré l'explication claire de notre cadre de travail et les nombreux rappels à ce propos, avoir accepté d'héberger cette jeune a donné l'impression aux instances flamandes que nous étions mandatables. Ces dernières ont complètement fait fi de notre statut de Projet Éducatif Particulier non mandaté en bafouant notre cadre de manière répétée : envoi de courrier au nom de la jeune à notre adresse, demande de prolongement d'accueil au delà du cadre légal, inscription de notre centre comme endroit de résidence temporaire dans le jugement actant la mesure d'éloignement, demande de rapport concernant le travail familial. Une posture qui a provoqué de nombreuses tensions entre nos services et nécessité le déploiement de beaucoup de temps et d'énergie pour rappeler notre cadre de travail au détriment du suivi de cette jeune.

Mattéo* 17 ans, frappe à notre porte après une fugue du domicile familial. Anciennement bruxellois, il a déménagé depuis peu en Région flamande. Familier de l'AAJ, il avait précédemment un dossier au SAJ et entretenait de bons contacts avec sa déléguée. Nous apprenons qu'un dossier s'est ouvert le concernant en Flandre suite à sa fugue. Quatre services différents ont été mandatés sur sa situation, tous compétents dans des domaines différents, mais au même niveau hiérarchique concernant une quelconque décision à prendre. En déménageant, son dossier n'a pas réellement été transféré. Mattéo doit à présent repartir à zéro, expliquer à de nombreux interlocuteurs de services différents son histoire, son parcours, etc.

Ces services prendront plusieurs décisions, dont celle de transférer le jeune devant un juge. En attendant que son dossier soit traité, une mesure de placement est prononcée. Et ensuite... silence radio. Après nos relances, les services nous indiquent qu'ils ne sont plus responsables de la situation de Mattéo et le parquet finira par nous dire que le juge a refusé de prendre le dossier. Dans l'incompréhension nous demandons à toutes ces personnes où le jeune est censé aller à partir de maintenant. On nous rétorque alors que nous n'avons qu'à le garder. Suite au travail réalisé par notre équipe avec le jeune et sa famille, un retour à la maison a pu être envisagé. Au cours de l'accompagnement, le jeune verbalisera à plusieurs reprises à quel point il s'est senti abandonné par les instances et incompris.

Face à ce type de situations, il est particulièrement complexe de collaborer et d'entretenir de bonnes relations avec ces services au fonctionnement fort différent du nôtre, qui sont pourtant des partenaires importants dans le suivi de la situation des jeunes que nous accompagnons. La barrière de la langue est un facteur qui alimente ces difficultés mais celles-ci reposent principalement sur la difficulté ou le manque de volonté d'appréhender un cadre d'intervention différent. **Pour collaborer de manière efficace avec les institutions flamandes, nous avons besoin que notre projet pédagogique soit compris et respecté.** Un pré-requis essentiel à toute collaboration afin de pouvoir consacrer tout notre temps et notre énergie au suivi des jeunes.



* Tous les prénoms ont été modifiés.

ÉTUDE : QUAND LE COVID RÉVÈLE L'ÉTAT DE CRISE DU SECTEUR

À travers une étude qualitative menée de décembre 2020 à septembre 2021, le service Abaka a souhaité rendre visibles les épreuves vécues par les jeunes et leurs familles depuis le premier confinement de la pandémie Covid-19. L'enquête confiée à la chercheuse Justine Masseaux, anthropologue, et précédemment éducatrice du secteur, a été menée de façon inductive auprès de jeunes et professionnels au sein de différents services de l'Aide à la jeunesse. Elle met en exergue comment les nouvelles manières de faire l'accompagnement socio-éducatif et les ruses pour entretenir la relation éducative, développement du numérique, vies professionnelles et privées entrelacées, ... ont eu des conséquences malheureuses pour le public. Parmi elles, entre autres : institutionnalisation de l'errance et renforcement des incertitudes, saturation des instances mandantes, des services d'hébergement et de placement, invisibilisation des souffrances et logique du tri.

Ainsi, si la consigne ministérielle (mars 2020) pour la continuité des services laisse comprendre que tous les services devaient, dans le respect des règles sanitaires, poursuivre ce pour quoi ils étaient agréés, les équipes tendent à montrer que leur service n'a pu fonctionner « comme avant ». D'un côté, les services ont techniquement maintenu certaines de leurs activités en redoublant de créativité mais d'un autre côté, les effets de ces nouvelles manières de faire le métier s'apparentent plutôt à des discontinuités pédagogiques qui ont directement impacté les jeunes et leurs proches.

Au niveau des services résidentiels d'urgence et généraux, la consigne ministérielle a été à la diminution du nombre de prises en charge par des retours de jeunes dans leur famille lorsque celui-ci n'était pas évalué comme dangereux. Les témoignages de professionnels font connaître des effets positifs pour certains jeunes avec un retour durable en famille mais pour d'autres, de tangibles mises en danger. Dès lors, si en dehors du confinement la place de ces mineurs est jugée être en centre résidentiel, en quoi la crise sanitaire tempère-t-elle la mesure protectrice ? Quel message l'Aide à la jeunesse renvoie-t-elle aux enfants et à leurs parents ? Comment légitimer encore l'ingérence de nos institutions ?

Les résultats de cette enquête gagneront à être complétés et nuancés par une étude socio-anthropologique. Dans un premier temps en consultant les types de services non représentés, en Région wallonne et à Bruxelles ; et dans un deuxième temps en analysant les différentes interrelations et interactions en tensions complémentaires et antagonistes au sein du secteur de l'Aide à la jeunesse selon l'approche critique d'un système d'Edgar Morin. Finalement, afin de rendre compte de la complexité des enjeux socioéducatifs, il nous apparaît incontournable, dans une perspective intersectorielle, d'aller à la rencontre d'autres institutions en relation avec les problématiques traversant l'Aide à la jeunesse (enseignement, aide sociale et santé mentale).



Pour consulter la recherche en intégralité, en savoir plus sur son auteur et la méthode employée, rendez-vous sur notre site web www.abaka.be.

PROJET PARTENAIRE MACADAM

PARTICIPATION AU NOUVEAU CENTRE DE JOUR POUR JEUNES EN ERRANCE.

Par E. Duquesne, D. Firket et S. Moumene.

En novembre 2021, c'est aux côtés de nombreux acteurs sociaux et politiques que nous avons inauguré le dispositif Macadam. Ce centre de jour, qui a ouvert ses portes quelques mois plus tôt, vient répondre à la problématique de l'errance des jeunes (16-25 ans) en proposant un lieu d'accueil répondant à leurs besoins spécifiques.

Sa spécificité est de réunir plusieurs acteurs de terrain issus de différents secteurs (Aide à la jeunesse, sans-abrisme, santé mentale, lutte contre la pauvreté,...) afin d'endiguer le morcèlement de l'aide sociale en offrant toutes les ressources nécessaires au sein d'un même lieu. Le but de ce réseau de partenaires intersectoriel est de mettre en commun des savoirs et des pratiques professionnelles mais aussi de créer des ponts entre les différentes structures.

Abaka a toujours cherché à investir des lieux où la complémentarité des offres des services est accessible aux jeunes. Le projet Macadam, dont Abaka est membre fondateur et administrateur, s'inscrit dans la continuité de notre volonté d'innover et d'agir dans un secteur figé face à ses responsabilités. C'est dans cette perspective que notre institution a contribué pendant plus de deux ans à la réflexion qui a permis d'aboutir sur ce nouveau dispositif unique en son genre permettant un

réaccrochage social pour les jeunes.

Une implication qui s'inscrit de manière concrète sur le terrain depuis l'ouverture du centre de jour grâce au cabinet Glatigny qui nous soutient dans cette démarche et nous a octroyé à cet effet un renfort pour nous permettre d'allouer du temps humain pour investir le lieu.

Chaque semaine, Abaka détache un éducateur le temps d'une matinée afin de tenir une permanence dans les locaux de Macadam dans le but de présenter notre service à leurs bénéficiaires et leur en faciliter l'accès.

Si Macadam a la vocation de répondre à l'errance au sens large, nous y rencontrons aujourd'hui majoritairement un public de jeunes migrants dits « en transit ». Ces mineurs étrangers non accompagnés (MENA) se regroupent aux alentours de la Gare du Midi, en attente du convoi qui les emmènera vers l'eldorado du Royaume-Uni. Ce public, particulièrement fragilisé par un parcours d'exil long et chaotique, tient généralement les intervenants à distance.

Les équipes redoublent d'efforts pour créer du lien avec ces jeunes. Une première accroche est faite grâce à la satisfaction de leurs besoins primaires. Petit à petit, la confiance grandit et les intervenants leur proposent des activités de groupe telles que des balades et visites de la capitale en tendant doucement vers un suivi plus individualisé.

C'est dans cet esprit qu'Abaka continuera à s'impliquer dans le projet Macadam. Tout au long de l'année 2022, notre équipe proposera des activités à leurs bénéficiaires et à d'autres jeunes accompagnés par notre service. Ces sorties communes mêlant des jeunes de nos deux institutions auront pour but de créer des dynamiques porteuses en leur permettant de sortir de l'entre soi et de vivre d'autres réalités.



Retrouvez l'interview de notre directeur et de Fanny Laurent, chargée du travail social communautaire de Macadam sur notre site web.

FORMATIONS

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision institutionnelle et de formation continue. Différentes formations et colloques ont été suivis par certains de nos membres selon les besoins analysés au cours des entretiens de développement. Cette démarche a offert à l'équipe des outils pour perfectionner sa pratique ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à son quotidien au sein de notre structure. Une matinée par mois, toute l'équipe d'Abaka a été accompagnée par Delphine Pennewaert, une superviseuse extérieure spécialisée dans la psychologie du travail et la psychologie de crise. Ensemble, ils ont pu aborder différentes situations cliniques auxquelles ils ont été confrontés. La supervision apporte à l'équipe un regard extérieur, lui permet de prendre du recul et d'élaborer des pistes pour la suite du travail. Enfin, nous nous octroyons annuellement un temps de teambuilding pour se ressourcer et développer la cohésion d'équipe.

JANVIER - FÉVRIER

Formation systémique au Cerso à la HELHa, de Montignie sur Sambre. Par Elise Verbruggen, assistante sociale.

En 2021, j'ai commencé un cursus de formation de 2 ans en systémique dans l'abord familial et institutionnel. Après quelques mois, j'ai rapidement constaté la plus value de cette formation sur mon travail notamment dans le travail familial. Ce développement de mes connaissances et de mes capacités est primordial dans le rôle que je peux jouer au sein des suivis familiaux. Ma fonction de référente psycho-sociale de tous les jeunes passant par notre service implique d'être à l'aise et au fait de tout ce qui peut

se jouer pendant le travail familial. En attendant avec impatience la suite de cette formation en 2022, je peux dès à présent mettre à profit les outils que j'ai pu acquérir au long de l'année.

Formation «Collecte de fonds: les fondamentaux» du 26 janvier 2021 par FundRaisers. Par Elisa Riffaud, chargée de communication.

Cette formation de base d'une journée organisée par FundRaiser s'adressait aux asbl engagées dans des actions de levée de fonds ou qui envisagent de développer prochainement ce type d'activités. Alliant théorie et pratique, le formateur nous a présenté des analyses d'exemples concrets en partant de témoignages de participants. Au terme de la journée, j'ai pu identifier les forces et faiblesses d'Abaka en matière de levée de fonds et plusieurs pistes concrètes susceptibles de renforcer la générosité de nos donateurs actuels et prospecter de nouveaux sympathisants.

Journée d'étude du 1^{er} février organisée par le Centre d'Etudes de la Famille et des Systèmes : «Perspectives systémiques dans le travail clinique de crise». Par Annelise Reiter, psychologue.

Lors de cette journée, Jennifer Denis, Docteure en psychologie clinique, a amené des éléments théoriques permettant de réfléchir aux interventions auprès de personnes en situation de détresse psychologique aigüe, nous rappelant notamment que la crise n'est pas synonyme de maladie mentale.

Ces réflexions m'ont semblé pertinentes par rapport au travail d'accompagnement tel que nous le concevons chez Abaka. En effet, avec les jeunes et les familles nous tentons d'ouvrir le dialogue sur ce qui fait crise. L'objectif étant que chacun puisse acquérir une meilleure compréhension de son fonctionnement, individuel et relationnel, dans le but préventif d'éviter d'éventuelles nouvelles crises. Cette perspective systémique implique de mobiliser les ressources internes des individus mais également les différents réseaux autour de ceux-ci (familial, scolaire, soin, etc.).

AOÛT

Formation aux premiers secours de la Croix Rouge du 25 et 26 août. Par Elise Verbruggen, assistante sociale.

Pendant deux jours, 3 de nos travailleurs ont suivi la formation de la Croix-Rouge en vue d'obtenir le Brevet Européen des Premiers Secours. Cette certification, valable 5 ans, est un indispensable dans notre arc de compétence. À terme la majorité des travailleurs d'Abaka suivront cette formation qui nous permet de réagir en cas d'incident et de prévenir le suraccident en réagissant de manière appropriée dans l'attente des secours.

OCTOBRE

Colloque du 8 octobre : « Le jeu vidéo, source d'addictions ou de compétences ? : Regards croisés ». Par Adonai Jarrin, éducateur.

Organisé par l'asbl Le Grain et faisant partie du programme de formation préparant au Certificat Universitaire « Santé mentale en contexte social » de l'UCLouvain, ce colloque fut l'occasion pour moi de découvrir les travaux et l'approche anthropologique des socialités numériques d'Olivier Servais. L'originalité de ce domaine de recherche, complémentaire de l'approche psychologique des pratiques vidéoludiques dont je suis plus familier, m'a permis d'enrichir et de croiser les références théoriques sur lesquelles je m'efforce de fonder ma pratique professionnelle auprès de jeunes accompagnés par notre équipe présentant parfois des usages numériques interpellant.

Accompagner les enfants anxieux ou submergés par la colère. Formatrice : Sabine Mozelsio. Le 18 et le 25 octobre 2021 au Service d'éducation permanente pour travailleurs sociaux à Braine-l'Alleud. Par Elodie Duquesne, éducatrice.

Durant cette formation, nous avons exploré différents moyens et outils pour aider les jeunes à apprivoiser et prendre en compte leurs émotions. Mais à quoi servent les émotions ? À nous faire prendre conscience de la satisfaction ou non d'un besoin. Dès lors, l'émotion est saine et



légitime. Il s'agit pour les intervenants de donner une réponse adéquate et bienveillante, de mettre des mots sur les émotions qui traversent les jeunes. Le fait que des adultes soient attentifs à leurs besoins leur permettra de développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

À l'adolescence, les émotions sont multiples et accentuées. Expliquer certains éléments de base de la neuroscience à nos ados peut les aider à comprendre ce qui se passe en eux. La colère, la fuite ou la paralysie sont autant de comportements que les jeunes peuvent adopter face à une situation dans laquelle ils se sentent menacés. Cette réaction va également être influencée par le parcours du jeune (mémoire ou traumatisme). Ces différents éclairages permettent à l'adolescent de réfléchir à son comportement et d'apprendre à différencier le problème de la menace. Nous pourrions ensuite élaborer avec lui des pistes de solution pour prévenir les crises futures.

DÉCEMBRE

Formation continue universitaire en « Gestion de projet » des 7 et 8 décembre 2021. Par Adonai Jarrin, éducateur.

Dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accompagnement vers l'autonomie d'Abaka, j'ai suivi un module de formation en Sciences humaines et sociales de l'Université de Bruxelles sur la gestion de projet. Ces deux jours m'ont permis de structurer mes représentations des différentes étapes de mise en œuvre d'un projet dans les organisations des secteurs marchand et non-marchand.

L'ÉQUIPE FAIT SON NUMÉRO : RÉCIT D'UN TEAMBUILDING THÉÂTRAL.

Chaque année, l'équipe d'Abaka s'octroie deux jours de teambuilding en dehors de l'institution pour se ressourcer et développer la cohésion entre ses membres de manière ludique. Après une année fortement marquée par le manque d'interactions, la distanciation sociale et le cruel besoin de se coordonner tout en se réinventant collectivement, la direction a opté pour une thématique de circonstance : le théâtre d'improvisation. C'est dans le cadre verdoyant du moulin du Nekkersgat que nous avons pu nous initier en équipe à cette discipline que nous proposons par ailleurs déjà en atelier à nos jeunes.

Par Elise Verbruggen, assistante sociale.

Un noble chevalier dans une auberge, une scène de ménage entre un mari et sa femme, une descente en kayak qui tourne mal, des témoignages touchants à partir de photos en noir et blanc... Pendant deux jours nous avons

voyagé à travers mille et un univers, tous plus loufoques les uns que les autres. Une manière de vivre en équipe, mais à travers des personnages, des situations très différentes de notre quotidien, voire même inaccessibles en dehors de l'imaginaire. Une opportunité pour chacun de sortir de sa zone de confort en équipe et d'apprendre à construire sur base de presque rien.

Au travers des exercices proposés par l'intervenante, nous avons travaillé la confiance, le lâcher prise et le travail d'équipe. Cette « mise au vert » au programme inédit dans l'histoire d'Abaka aura su en bousculer plus d'un, tout en renouant et soudant les liens entre les membres de l'équipe plutôt habitués aux sorties sportives. Le cadre était exceptionnel et, grâce à notre animatrice qualifiée, Emilie Perraudou, comédienne et coach thérapeute, qui a su s'adapter à notre groupe et ses particularités, ce fut un moment très agréable qui nous a permis de relever ensemble et avec plaisir de nouveaux défis !

Pour terminer ce teambuilding en beauté, un exercice d'équipe alliant coordination, créativité, coopération et pluridisciplinarité : réaliser le mot Abaka avec nos corps. En apparence anodin, cet exercice moins facile qu'il n'y paraît a été la parfaite conclusion de ces deux journées dans la représentation symbolique et visuelle de notre identité.





NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

En cette période particulière que nous traversons, nous avons plus que jamais besoin de votre aide. Inflation, dégradation de leur situation, rareté des logements décents accessibles, de nombreux jeunes se retrouvent confrontés au mal-logement ou à la rue. Pour répondre à ces difficultés, nous avons alloué une grande partie de nos ressources au renforcement de notre pôle autonomie et au développement de dispositifs de logements de transition qui permettent à des jeunes sans ressources d'entamer leur vie de jeune adulte citoyen avec un toit sur la tête et notre accompagnement pour les guider dans cette nouvelle étape de leur vie. C'est grâce à votre générosité que nous pouvons continuer à développer des projets innovants pour apporter à chaque jeune un accompagnement adapté à ses besoins.

En 2022, votre don est déductible à 45% !

Chaque don en faveur d'Abaka de 40€ ou plus est déductible fiscalement et vous permet de récupérer 45 % de votre don. Par exemple, si vous faites un don de 100 € , cela vous coûtera en réalité 55€, car vous pouvez déduire 45 € des impôts.

Devenez donateur en nous adressant un don sur le compte IBAN : BE41 6300 1180 0010
BIC : BBRUBEBB (communication : don au projet n°196).

Devenez une entreprise solidaire et contactez-nous pour apporter un soutien financier à un de nos projets qui vous ressemble.



UN GRAND MERCI

Au nom de tous les jeunes que nous accompagnons, l'ensemble de l'équipe tient à remercier chaleureusement les donateurs qui ont soutenu Abaka tout au long de l'année.

Notamment, le **cabinet de Madame la Ministre Valérie Glatigny** pour son soutien dans le développement de nos projets innovants, **Solidarité Logement**, pour le partenariat privilégié développé au bénéfice des jeunes bénéficiant de notre accompagnement vers l'autonomie PerspeKtiv', l'asbl **O² Tech** pour son don d'ordinateurs qui a permis l'aménagement de notre salle informatique destinée aux jeunes victimes de la fracture numérique, le **Fond de Prévention Générale de l'Aide à la jeunesse** pour son soutien au projet @utonomie numérique et la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, qui finance notre fonctionnement.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIDIER TERMONT

Trésorier

PATRICK PIERRE

Administrateur

JEAN LOUIS LINCHAMPS

Président

FRANCOIS PONCIN

Administrateur

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Arcq Audrey, psychologue

Barbason Alain, ingénieur civil

Briké Xavier, anthropologue

De Briey Mathilde,

travailleuse sociale retraitée

Goossens Renaud, avocat

Hermans Pierre, retraité

Le Cardinal Anne-Laure,

psychologue

Linchamps Jean Louis, directeur

Marteaux Alain, assistant social

Prumont Geneviève,

traductrice retraitée

Steffen Bruno, naturaliste

Termont Didier, analyste financier

Vossen Dominique,

médecin retraité

Willaert Alain, travailleur social

Ponçin François

coordinateur du Réseau Hépatite C

Patrick Pierre, analyste financier



Rédaction : Équipe Abaka

Crédits photo : équipe Abaka, Soso

Photo de couverture : Soso

Conception graphique : Elisa Riffaud

Illustrations : Freepik, ibrandify, Omelapics,
pch vector, Rawpixel.com, BiZkettE1

ABAKA
Centre de crise
et d'accompagnement
non mandaté pour adolescents

Rue Goffart 105
1050 Bruxelles
www.abaka.be

Nous contacter

info@abaka.be
GSM : 0472 75 27 55
Tel : 02 640 07 11
Fax : 02 647 96 19

ABAKA asbl

